

Vol. 3, No 11

L'APÔTRE

Québec, juillet 1922

L'APÔTRE



MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE -- JUILLET 1922

TEXTE

Page	
401 —	Gardons notre langue. J.-Albert FOISY.
403 —	Les contes de fées sont-ils moraux? Dr Pierre MÉNARD (<i>La Maison</i>).
406 —	Votre fille est en danger E. M., S.J. (<i>Le Messager</i>).
408 —	Tu as bien fait ! (<i>Bulletin Paroissial</i>).
409 —	Canot d'écorce et voyageurs d'antan E.-V. MASSICOTTE (<i>Le Bulletin des</i> <i>Recherches historiques</i>).
313 —	La vache blanche libertaire. LE VIEUX MENESTREL.
414 —	Madame Labiche (<i>B. S. François, Ottawa</i>).
415 —	La Saint-Jean-Baptiste Antonio HUOT, ptre (<i>La Semaine</i> <i>Religieuse</i>).
418 —	La maisonnette sur la colline Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD
419 —	Les droits de l'enfant. EGIDIO (<i>La Réponse</i>).
421 —	Bernadette. ESDRAS DU TERROIR.
425 —	Éphémérides canadiennes — juin 1922.
428 —	La machine humaine LE VIEUX DOCTEUR.
432 —	Lettre à Maud Mme MARIE-JEANNE.
432 —	Les Sports et l'hygiène Le Dr H. PALARDY (<i>Le Droit</i>).
434 —	Conseils
435 —	Ce qu'il faut faire. Thomas POULIN (<i>Le Travailleur</i>).
436 —	Un petit conseil. C. CLERC.
438 —	Petits ouvrages d'art MARYEL (<i>Le Nœ</i>).
439 —	Pour s'amuser.
439 —	On demande un apprenti. (<i>L'Étoile Nœ'iste</i>).
440 —	L'église des blés (<i>poésie</i>) LOUIS MERCIER.

ILLUSTRATIONS

409 —	Le courrier entre Québec et Lévis, en hiver, autrefois.
417 —	Sur la Voie Appienne.
424 —	S. G. Mgr Leventoux.
425 —	M. Joseph Vézina.
425 —	M. C.-J. Magnan
425 —	M. J.-A. Gilbert
426 —	M. Arthur Lavigne.
426 —	Mgr J.-E. Laberge
426 —	M. Gustave Gagnon.
427 —	L'inondation dans la Beauce.
431 —	Une belle famille canadienne-française.
437 —	Le vieux Québec.

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté du 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

“ L'APÔTRE ” est imprimé par l'Action Sociale Ltée. 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME III

QUÉBEC, JUILLET 1922

No 11

Gardons notre langue

UNE polémique est née, dans la presse quotidienne, au sujet du problème étudié à son dernier congrès par l'A. C. J. C.

Ce problème, comme on le sait, est celui des "infiltrations étrangères dans notre vie nationale, commerciale et familiale".

D'aucuns ont prétendu que le seul fait de recommander à nos gens de se garder des infiltrations étrangères, et, surtout, des infiltrations anglaises et américaines, parce qu'elles sont les plus nombreuses, les jeunes de l'A. C. J. C. ont insulté nos compatriotes de langue anglaise.

C'est de cette manière de voir que la polémique est née.

* * *

Nous n'avons pas l'intention de reprendre la discussion qui s'est faite ailleurs et encore moins de continuer la polémique ici.

Notre intention est simplement de signaler certains dangers contre lesquels il est important de se prémunir si nous voulons continuer de jouer sur cette terre le rôle que la Providence nous a dévolu.

La race française en Amérique a été le porte-flambeau de la foi catholique. C'est elle qui a évangélisé toutes les tribus indiennes, c'est elle qui est allée d'un bout à l'autre du continent porter l'Évangile et la civilisation européenne.

D'autres races sont venues après elle; mais elles n'ont fait que continuer l'œuvre commencée.

La race française, venue la première ici, s'est conservée merveilleusement, presque miraculeusement et s'est développée au point de devenir un peuple avec ses traditions, son histoire, sa langue, ses mœurs.

Abandonnée ici il y a cent soixante années, envahie par une race, de langue, de religion et de coutumes différentes, notre race est restée pure de tout mélange parce que sa langue et sa foi s'élevaient comme un mur autour d'elle et la préservaient de toute infiltration étrangère.

A cause de cette langue française jalousement cultivée, toutes les tentatives d'assimilation ont échoué, et jamais on n'a pu l'amener à abandonner sa religion.

* * *

Nous ne dirons pas les efforts qu'on a faits pour détourner nos pères de leur foi et de leur langue; ces faits sont connus. Disons seulement que, fidèles à leur mission, ils ont résisté aux flatteries comme aux menaces, à la ruse comme à la force.

Nous sommes aujourd'hui, bien près de trois millions; mais, en regard de la population totale, nous sommes une minorité plus faibles que ne l'étaient nos pères.

Heureusement, les libertés consacrées et les droits acquis nous préservent de certaines tracasseries administratives très dures pour nos pères. Par contre, nous sommes en butte à des assauts continuels de la part de la majorité.

C'est la loi naturelle qui veut que dans un pays la race la plus nombreuse, la plus riche, la plus forte, cherche à absorber les autres. Involontairement ou non, ces tentatives d'absorption continueront de se faire, et nous ne pouvons pas blâmer la majorité si elles se font sans injustice et sans violer les clauses de la constitution.

N'avons-nous pas absorbé des minorités irlandaises et écossaises disséminées dans nos campagnes? Ces petits groupes se sont assimilés naturellement, sans injustice de part et d'autre, simplement par la force des choses, et les seuls vestiges qui restent sont les noms de famille.

Contre cette assimilation lente et naturelle, la résistance est très difficile parce qu'elle se fait sans heurts et sans bruit; elle ne contredit violemment aucun idéal et ne froisse aucune susceptibilité.

* * *

Malheureusement, lente ou brusquée, violente ou harmonieuse, l'assimilation des Canadiens français dans les centres à majorité protestante, l'expérience l'a prouvé, cause la perte de la foi catholique. C'est une chose qu'il importe d'éviter à tout prix.

Qu'on ne dise pas qu'une minorité canadienne-française en adoptant la langue anglaise s'assimile à l'élément catholique irlandais. Cela se ferait dans des centres où la population serait en majorité irlandaise. Si le malheur, dans ce cas, est grand au point de vue national, il n'existerait pas au point de vue religieux.

Mais, existe-t-il en ce pays, des centres où la majorité irlandaise est assez forte pour imposer sa foi et sa culture aux minorités qui se laissent assimiler? Qu'on cite un seul cas, un seul exemple et nous serons heureux de faire une exception.

Le fait est que les groupements irlandais ne sont pas assez forts pour avoir leur culture propre. Ils sont les premiers à s'assimiler parce qu'ils manquent de journaux, parce qu'ils n'ont plus leur langue maternelle pour faire vivre leurs traditions. Il faut avoir vécu en Ontario pour voir le nombre de mariages mixtes qui ont lieu entre catholiques de langue anglaise et protestants, pour comprendre que si les Canadiens français se laissent assimiler, ils adopteront la culture anglo-protestante plutôt que toute autre, parce que c'est elle qui domine.

On comprendra donc pourquoi il est important de fortifier les avant-postes et d'éclairer tous les esprits.

Nos pères nous ont transmis la foi catholique enveloppée dans la civilisation française. Séparés de la France au moment des grands bouleversements, notre population a été préservée des erreurs philosophiques qui ont tant fait de tort à notre ancienne mère patrie.

Si le pays tout entier reconnaît que la province de Québec est restée réfractaire aux idées avancées et subversives qui ont agité notre pays, c'est que ces idées ont été apportées ici par une propagande

en langue étrangère, et que nous n'en avons eu que des échos amoindris.

Quoi qu'on dise, la mauvaise littérature française est moins répandue ici que la bonne. Nos libraires et nos publicistes sont plus respectueux de la foi et des bonnes mœurs de notre population que certains journalistes veulent le faire entendre.

D'autre part, la littérature anglaise n'est guère répandue ici. Ce sont les Etats-Unis qui nous inondent de revues, de périodiques et de volumes de toutes sortes. Cette littérature est dangereuse pour la foi des lecteurs à cause de son matérialisme intense et de son éducation de la jouissance.

Notre langue, cultivée et honorée, nous protégera contre cette semence d'idées malsaines; l'effort de tous les publicistes pour répandre la bonne littérature française préservera la masse de la mauvaise et quoi qu'on prétende, la foi trouvera toujours dans la langue des premiers missionnaires, dans la langue des premières prières, dans la langue française, un puissant auxiliaire.

C'est pour cela que nous devons lutter pour la garder et la défendre. Si nous jouissons de la tranquille possession de ce bien, n'oublions pas que d'autres groupes n'ont pas le même avantage, et ne leur ménagions pas notre aide; surtout, ne leur tirons pas dans le dos en disant que la langue française n'est d'aucun secours pour nos minorités dans la conservation de la foi.

J.-ALBERT FOISY

Si les fléaux sont entre les mains de Dieu la verge qui châtie les hommes, la prière est entre la main de l'homme la force qui peut apaiser Dieu et faire descendre ses bienfaits sur la terre.

Les Bollandistes

* * *

Les âmes candides et pures, nées dans l'obscurité, épanouies loin du bruit, puis tirées de l'oubli par celui qui élève ceux qui s'humilient et s'abaissent dans son amour, brilleront éternellement radieuses, au firmament de Dieu.

JEAN DÉRÉRAL.

Les contes de fées sont-ils moraux ?

CHARLES Perrault était un homme fort instruit, grave, austère, et membre de l'Académie française. C'est à l'âge de soixante-huit ans qu'il eut l'idée de rédiger des contes, que depuis plusieurs siècles les nourrices et les bonnes racontaient aux petits enfants, et qui avaient été conservés par la tradition orale.

Les *Contes de ma mère l'Oye* parurent en 1697, sous le nom de Perrault d'Armançon, fils de l'académicien. Ils étaient censés avoir été écrits par un enfant. Perrault ne croyait pas qu'un homme de son âge et de sa situation pouvait se permettre de signer un livre aussi frivole. Or, le destin voulut que tous les ouvrages de Perrault tombassent dans l'oubli et que seuls les contes de fées universellement appréciés fissent survivre le nom de l'auteur à la postérité.

En écrivant les *Contes de ma mère l'Oye*, Perrault avait une certaine préoccupation de la morale. Il fait suivre chaque histoire de quelques vers qu'il intitule : Moralité. Dans sa dédicace à Mademoiselle, il dit :

“ Ces contes renferment tous une morale très sensée, et qui se découvre plus ou moins selon le degré de pénétration de ceux qui les lisent.”

Il ne nous semble pas que l'on se soit beaucoup préoccupé de rechercher quelle était cette morale très sensée, Et cependant, la chose présente un grand intérêt. Les contes de fées s'adressent aux jeunes enfants. Ils font sur eux une impression profonde et durable, et contribuent par cela même à la formation de leur esprit et de leur caractère. Il n'est donc pas inutile de se demander s'il est bon de raconter les *Contes de la mère l'Oye* aux petits enfants, et si l'on peut permettre la lecture de ces histoires à ceux qui sont plus âgés. Il ne faudrait pas conclure *a priori* qu'une chose qui s'est faite pendant plusieurs siècles soit par cela même sans inconvénients et conforme à la morale ou la vérité.

Il convient tout d'abord de faire une première remarque. Les contes de Perrault mettent en jeu un merveilleux extraordinaire et contraire au bon sens. Les fées qui apparaissent pour ainsi

dire continuellement jouissent d'un pouvoir presque sans limites, dont elles usent, remarquons-le en passant, au profit de l'amour et de la vanité. Les fées sont femmes.

Dans *Cendrillon*, une fée transforme une citrouille en la frappant de sa baguette en un beau carrosse tout doré, six souris en chevaux d'un beau gris pommelé, un gros rat en un gros cocher qui avait les plus belles moustaches qu'on ait vues, et enfin six lézards en six laquais qui montent aussitôt derrière le carrosse.

Une autre fée, dans les *Fées*, se métamorphose successivement en une pauvre femme et en une princesse pour faire les dons suivants :

— Je vous donne pour don, dit-elle à une petite fille qu'elle rencontre, qu'à chaque parole que vous direz il vous sortira de la bouche ou une fleur ou une pierre précieuse.

Une seconde petite fille, sœur de la précédente, est moins bien partagée.

— A chaque parole que vous direz, dit la princesse, il vous sortira de la bouche ou un serpent ou un crapaud.

Dans la *Belle au bois dormant*, une jeune fée, pour combattre un mauvais don qui vient d'être fait, accorde que la princesse ne mourra pas, “ mais tombera seulement dans un profond sommeil qui durera cent ans, au bout desquels le fils d'un roi viendra la réveiller ”.

L'enfant est très crédule. Ne connaissant rien de la vie, il est tout naturellement porté à croire ce que lui racontent ses parents ou ses bonnes. Pourquoi commencer à déformer systématiquement son esprit et l'empêcher de reconnaître le possible de l'impossible, le vrai du faux. Ne serait-il pas mieux de développer, dès le plus jeune âge, l'esprit de discernement qui est l'acheminement à l'esprit critique et à l'esprit scientifique ?

On apprend aux enfants, en même temps que les contes de fées, l'histoire sainte et le catéchisme. Il y a dans cette manière de faire un danger au point de vue moral.

“ Cependant, écrit Le Dantec, aussi loin que remontent mes souvenirs (je ne pourrais pas dire exactement à quel âge cela a commencé), j'écoutais les histoires de la Génèse avec le même esprit que les *Contes de ma mère l'Oye*. L'esprit de Dieu qui se mouvait sur les eaux me paraissait de même ordre que les coups de baguette de la fée Carabosse. Je ne croyais pas plus aux démiurges qu'aux sorciers, mais j'entendais

toujours toutes ces histoires merveilleuses avec plaisir, convaincu que les grandes personnes les ont inventées pour amuser les petits enfants, parce que les petits enfants ne sont pas encore assez intelligents pour comprendre la vérité.”

Il ne faudrait pas croire que les contes de fées ne soient que des histoires merveilleuses ne rimant à rien et n'ayant aucun fondement. S'il en était ainsi le livre de Perrault n'aurait pas été digne de passer à la postérité. “ Une œuvre littéraire ne vaut rien que par la quantité de vérités qu'elle exprime.” A côté de la fabulation, il y a dans les *Contes de la mère l'Oye* une excellente observation de la nature humaine. Si d'ailleurs, le danger de la fabulation est grave lorsqu'il s'agit d'un livre destiné à des petits enfants, ce danger diminue à mesure que l'enfant devient grand et acquiert le sens critique. La fabulation ne sert parfois que comme symbole. A ce point de vue, bien des jeunes filles pourraient méditer sur le *Petit Chaperon rouge*.

“Tous les loups

Ne sont pas de même sorte.

Il en est d'une humeur accorte,

Sans bruit, sans fiel et sans courroux,

Qui, privés, complaisants et doux,

Suivent les jeunes demoiselles

Jusque dans les maisons, jusque dans les

[ruelles.

Mais, hélas ! qui ne sait que les loups

[douceux

De tous les loups sont les plus dangereux ?

Perrault ne donne pas souvent d'aussi sages conseils. Les exhortations à la vertu, malheureusement, sont rares dans les contes de fées. Les héros des contes sont gens pour qui n'ont pas été écrits les commandements de Dieu. Le meurtre, le vol, la luxure ne sont pour eux que des moyens qui leur permettent d'arriver à leurs fins, c'est-à-dire à la fortune et aux honneurs. “ Si tu ne crains pas Dieu, crains ce gendarme ”, est une morale peu élevée, mais c'est déjà un commencement de morale. Hélas ! le gendarme lui-même est absent dans les *Contes de ma mère l'Oye*.

Voyons les faits. Examinons tout d'abord deux des contes qui ont le plus de succès : *Maître chat* ou le *Chat botté* et la *Barbe-Bleue*.

Un meunier ne laisse pour tous biens à trois enfants qu'il avait que son moulin, son âne et son chat. Le plus jeune des fils hérite du chat.

Au lieu de se mettre à travailler pour gagner honnêtement sa vie, il entreprend de faire fortune sans rien faire. Le chat, qui en l'espèce représente “ l'industrie et le savoir-faire ”, lui est d'un précieux secours. Maître chat, pour commencer, se met à faire du braconnage. Il va ensuite à la cour, demande à être reçu par le roi, à qui il offre du gibier provenant de la chasse de son maître, M. le marquis de Carabas. Ce manège dure deux ou trois mois, pendant lesquels Sa Majesté reçoit lapins de garenne et perdrix. Le chat apprend un jour que le roi va faire une promenade sur le bord de la rivière avec sa fille. Il dit à son maître :

— Si vous voulez suivre mon conseil, votre fortune est faite : vous n'avez qu'à vous baigner dans la rivière, à l'endroit que je vous montrerai, et ensuite me laisser faire.

Lorsque le roi vint à passer, le chat se met à crier :

— Au secours ! Au secours ! Voilà M. le Marquis de Carabas qui se noie !

On retire de l'eau le pauvre marquis, mais un voleur lui avait pris ses vêtements. Le roi donc ordonne qu'on aille quérir pour M. le marquis de Carabas un de ses plus beaux habits. Carabas devient ainsi un vrai gentilhomme. Il est titré et bien habillé. La fille du roi, qui se trouvait dans le carrosse, commence à s'éprendre du jeune homme, qui était d'ailleurs beau et bien fait de sa personne. Le marquis doit maintenant se procurer les biens qui lui manquent. Le chat n'est pas en peine de celà. Grâce à ses bottes, il peut prendre les devants.

— Bonnes gens qui fauchez, si vous ne dites au roi que le pré que vous fauchez appartient à M. le marquis de Carabas, vous êtes tous hâchés menu comme chair à pâté.

Chaque fois que le roi demande aux faucheurs à qui était ce pré qu'ils fauchaient.

— C'est à M. le marquis de Carabas, disaient-ils tous ensemble.

Carabas acquiert ainsi en apparence un bel héritage, il l'acquiert aussi dans la réalité. Toutes les terres appartenaient à un ogre, qui possédait également un beau château dans lequel il vivait. Le chat, après plusieurs péripéties, arrive à tuer le propriétaire du château.

Le marquis de Carabas, devenu ainsi riche chatelain, épouse la fille du roi.

Et voilà pour l'histoire du *Chat botté* ; pour la *Barbe-Bleue*, voici ce qui en est :

La *Barbe-Bleue* avait de belles maisons à la ville et à la campagne, de la vaisselle d'or et d'argent, des meubles en broderie et des carrosses tout dorés. Certes, il avait aussi la barbe bleue, et la rumeur publique faisait courir le bruit qu'il avait déjà épousé plusieurs femmes, et qu'on ne savait ce que ces femmes étaient devenues. Peu importe. Quoique laid, vieux et nanti d'une mauvaise réputation, il trouve encore à se marier à une jeune fille d'une grande beauté. L'appât de l'or est bien tentant ! Nous découvrons par la suite, avec horreur, que la *Barbe-Bleue* avait égorgé toutes les femmes qu'il avait successivement épousées. C'est grâce à un concours heureux de circonstances que la dernière femme de *Barbe-Bleue* peut échapper au sort de celles qui l'avaient précédée dans le mariage.

Quels sont les enseignements que l'on doit logiquement tirer de ces histoires ? Une seule chose compte en ce monde, c'est l'argent. Pour s'en procurer, il n'est pas nécessaire de travailler. Maître chat nous montre comment il faut savoir utiliser à propos pour réussir les petits moyens : les flatteries, les légers cadeaux, les titres, le bluff, le chantage et les grands moyens qui sont le vol, le mensonge et le meurtre. Arrivé à la fortune, on est au-dessus des lois et l'on acquiert considération et honneur.

Nous tenions à signaler tout d'abord ces deux premiers contes, où l'immoralité est flagrante et pour ainsi dire indiscutable. Peu de gens oseront prendre la défense de l'escroc Carabas ou de l'assassin *Barbe-Bleue*.

Dans les autres contes de fées, les personnages ne sont pas d'aussi grande envergure. L'immoralité est moins apparente, elle est souvent plus disséminée et n'en est que plus dangereuse.

Une femme a inspiré à un homme très fortuné une passion coupable. Elle feint tout d'abord de céder aux convoitises de cet homme, et profite du sentiment dont elle est l'objet pour se faire donner des objets de grand prix. En possession de ce qu'elle désire, elle prend alors la fuite, laissant l'homme méditer sur son vice ou sur la duplicité féminine. Telle est l'histoire de *Peau d'âne* et de ses trois robes couleur du temps, couleur de la lune et couleur du soleil. "Le roi amoureux donna sans regret tous les diamants et les rubis de la couronne."

Peau d'âne n'oublie pas d'emporter dans sa fuite ses toilettes et ses bijoux. Elle finit par épouser, dans son exil, le fils d'un roi qui a fait sa connaissance en regardant par le trou d'une serrure. Il nous est difficile de reconnaître avec la fée des Lilas que "Peau d'âne a tout sacrifié à la vertu".

Dans l'*Adroite Princesse*, Perrault devient trop licencieux, et les bonnes mœurs nous font un devoir de jeter un voile sur la vie scandaleuse menée par les deux sœurs de Finette.

Certains contes, tels que la *Belle au bois dormant*, paraissent au premier abord tout à fait anodins. Bien des femmes envieront le sort de cette petite princesse, à qui sept fées viennent faire un don afin qu'elle ait toutes les perfections imaginables :

"La plus jeune lui donna pour don qu'elle serait la plus belle personne du monde ; celle d'après qu'elle aurait de l'esprit comme un ange ; la troisième, qu'elle aurait une grâce admirable à tout ce qu'elle ferait ; la quatrième, qu'elle danserait parfaitement bien ; la cinquième, qu'elle chanterait comme un rossignol ; la sixième, qu'elle jouerait de toutes sortes d'instruments dans la dernière perfection.

Une huitième fée, vexée de ce qu'elle n'avait pas été invitée et surtout de ce qu'elle n'avait pas eu comme les autres un couvert en or massif, se venge impitoyablement sur la petite princesse.

La septième fée avait prévu le coup. Elle parle la dernière, et répare en partie le mauvais sort qui a été jeté.

La *Belle au bois dormant* sera donc belle, spirituelle, gracieuse, excellente musicienne, excellente chanteuse, excellente danseuse, et c'est tout. Aucune de ces toutes-puissantes fées n'a songé à accorder à l'enfant quelques qualités sérieuses ou quelques vertus : intelligence, science, bonté.

Cette *Belle au bois dormant* est un type de jeune fille bien répandu encore de nos jours, la jeune fille riche, "bien élevée", chez laquelle on a cultivé les qualités physiques et à qui on a donné de bonnes manières, mais qui n'a reçu aucune éducation intellectuelle ou morale.

Le *Petit Poucet* commence bien sa vie, mais il la finit mal en faisant un usage critiquable de ses bottes de sept lieues.

"Il y gagnait tout ce qu'il voulait, car le roi le payait parfaitement pour porter ses ordres à l'armée, et une infinité de dames lui donnaient

tout ce qu'il voulait pour avoir des nouvelles de leurs amants, et ce fut là son plus grand gain. Il se trouvait quelques femmes qui le chargeaient de lettres pour leurs maris, mais elles le payaient si mal, et cela allait à si peu de chose, qu'il ne daignait pas mettre en ligne de compte ce qu'il gagnait de ce côté-là."

Décidément, la vertu est toujours absente des *Contes de ma mère l'Oye*.

* * *

Les contes de fées présentent pour les jeunes enfants un autre danger que nous devons envisager maintenant. Ils font naître une émotion malsaine, celle de la peur. La plupart des histoires sont effrayantes. Dans le *Petit Chaperon rouge*, une petite fille est dévorée par un loup qui a pris dans le lit la place de sa grand'mère. On connaît la scène.

"— Ma mère-grand, que vous avez de grandes dents ?

"— C'est pour te manger !

" En disant ces mots, le méchant loup se jeta sur le Petit Chaperon rouge et la mangea."

Dans *Barbe-Bleue*, nous avons un spectacle horrible, celui du cabinet avec le plancher tout couvert de sang caillé, dans lequel se miraient les corps de plusieurs femmes mortes, attachées le long du mur. Nous assistons à la tentative d'assassinat d'une malheureuse femme, dont nous entendons les plaintes et les cris de détresse : " Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? " La Barbe-Bleue, sans pitié, prend sa femme d'une main par les cheveux, et de l'autre lève le couteau en l'air pour lui couper la tête.

Le *Petit Poucet* nous apprend qu'il y a des parents qui perdent leurs enfants dans les bois et qu'il existe des ogres qui se nourrissent de chair humaine.

Ces histoires effrayantes occasionnent chez certains enfants, à hérédité névropathique chargée, des terreurs nocturnes ; elles produisent chez tous, même chez les plus normaux, une peur plus ou moins vive et plus ou moins consciente. Le jour où l'on a raconté à un petit enfant l'histoire de la *Barbe-Bleue*, du *Chaperon rouge* ou de *Petit Poucet*, il est constant de voir cet enfant devenir plus nerveux, rechercher davantage la présence de sa mère, hésiter à circuler dans l'obscurité et avoir la nuit un sommeil moins calme que d'habitude.

Il existe une peur normale, physiologique, utile, c'est celle qui nous saisit en face d'un danger réel et qui nous permet de faire les actes nécessaires à la conservation de notre vie. La peur que nous développons chez l'enfant par le récit des contes de fées est inutile et malsaine. Elle ne fait que troubler le cerveau fragile et qui a besoin d'être ménagé. Elle risque d'avoir des conséquences graves et d'amener un déséquilibre nerveux dont l'enfant pourra se ressentir toute la vie.

Nous sommes en droit de conclure que les contes de fées sont immoraux et particulièrement pernicieux pour l'enfance.

1° Ils déforment l'esprit de l'enfant en lui montrant un merveilleux absurde. Ils lui font ainsi perdre la notion de la vérité.

2° Ils habituent l'enfant à l'immoralité en faisant l'apologie du vice et du crime.

3° Ils troublent l'équilibre nerveux de l'enfant par la peur qu'ils occasionnent.

Or, les contes de fées sont racontés non seulement par les parents, mais aussi par toutes les bonnes et les nourrices, par les amis, par les maîtres et maîtresses d'école. Le livre de Perrault est en outre donné en cadeau et en prix, il traîne dans toutes les bibliothèques. La diffusion de ce livre est telle que l'on peut dire que les contes de fées constituent un danger social.

Dr PIERRE MÉNARD

[*La Maison.*]

Votre fille est en danger

Une chambre mi-luxueuse, éclairée discrètement par une lampe-obus, souvenir de la guerre.

Madame brode un dessus de piano.

Monsieur, en pantoufles, déguste son journal.

Paul, quatorze ans, copie au propre ses devoirs du jour.

Bébé, tête blonde et rose enfoncée dans la blancheur moelleuse des oreillers, sourit aux anges de ses rêves.

Dans la pénombre, le grand Christ blanc ouvre ses bras douloureux pour bénir.

Oh ! bonheur paisible d'une famille chrétienne !

Et pourtant !...

:: ::

::

On veille en attendant Hélène, l'aînée, demoiselle de dix-huit ans, qui prend le frais sur la rue, en compagnie de son futur.

Brusquement, la porte s'est ouverte. Un homme est debout sur le seuil, les traits bouleversés.

— Votre fille est en danger !

— Ma fille ? Grand Dieu !

Et la pauvre mère porte les mains à son cœur, qui soudain lui fait mal. Le père, pâle, va droit à l'homme.

— Mais elle vient de sortir avec monsieur André, son fiancé. C'est impossible ! Que lui est-il arrivé ? Parlez donc !

— Venez avec moi, répond l'homme ; vous pouvez la sauver encore.

— Oh ! courons ! gémit la mère.

Et les parents, angoissés, suivent le visiteur, qui rapidement les entraîne vers le parc.

Des arbres, des bosquets, des allées très sombres où glissent des ombres noires. Çà et là, une lampe électrique pique l'obscurité, éclaire falotement un cercle étroit, laissant, au delà, la nuit plus obscure. On perçoit des chuchotements, des rires retenus, des bribes de conversations à voix basse.

L'homme s'est arrêté dans l'ombre d'une haie. Tous trois surveillent anxieusement l'allée qui court à vingt pas en avant.

Des groupes passent et repassent sous leurs yeux.

— Eh ! bien, Monsieur, et ce danger ? interroge fébrilement le père.

— Un peu de patience !... Ah ! voyez. Mais pas un mot, ou elle est perdue.

Au bout de l'allée, entrant dans le cône de lumière, un couple s'avance, bras dessus, bras dessous ; les têtes se frôlent ; on se parle de près.

— C'est Hélène ! souffle la mère, torturée par la peur.

Et les parents regardent de tous leurs yeux, cherchant le danger, prêts à tout. Leur attention est concentrée sur ces deux silhouettes, qui passent lentement dans la lumière laiteuse et se perdent bientôt dans l'ombre noire d'un bouquet d'arbres.

Rien ne s'est passé.

Le père est plus intrigué que jamais ; un peu de colère fait trembler sa voix.

— Saurons-nous à la fin, Monsieur ?...

Il ne finit pas sa phrase ; l'homme avait disparu.

— Oh ! le malhonnête !

Et il s'élançait le long de la haie. Poursuite inutile ! Peut-être laisser sa femme seule ?

— Viens, lui dit-il.

Et ils s'en vont, lui indigné, elle préoccupée. Après un moment d'immense soulagement, elle se sent pénétrée d'une vague inquiétude à la pensée que sa " grande " se promène, là-bas, dans la nuit, suspendue au bras d'un jeune homme. Elle remarque — pour la première fois, la malheureuse ! — ce que sont les rues et les parcs d'une ville après la nuit tombée. Ce qu'elle voit en regagnant son logis, certains groupes qu'elle croise, ce théâtre et ces cinémas, où les pires tentations s'étalent dans une lumière crue, cette demi-obscurité, où l'on entend des chuchotements, tout lui fait peur. La parole du mystérieux visiteur sonne à ses oreilles : " Votre fille est en danger. " Si c'était vrai, tout de même ?...

On arrive enfin à la maison.

Paul inquiet demande des nouvelles.

— Ce n'est qu'une indigne plaisanterie, répond le père. Va te coucher. Nous attendrons Hélène.

Et à sa femme :

— Tu devrais bien te reposer aussi.

— Non, non ! J'attends Hélène.

Un long silence.

:: ::

::

— Après tout, mon cher, l'homme avait raison peut-être. Il m'a fait réfléchir.

— Tu es folle ! Un vulgaire aventurier !

— S'il nous donnait une leçon ?...

— Une leçon ? Mais qu'as-tu donc ce soir ?

Et il regarde sa femme avec une insistance apeurée.

Elle sourit.

— N'aie pas peur. J'ai toute ma tête à moi. Connais-tu ceux qui courent le parc à cette heure tardive ? As-tu observé, sur la rue, les gens, les maisons, les affiches illuminées ? Franchement, je suis effrayée de laisser notre fille courir seule en de tels endroits ?

— André est avec elle !

— André ? Il est bon, sans doute. Lui confions-nous Hélène sans cela ? Mais qui le protégera contre le mal qui s'affiche dans la rue ? Est-il de glace, ou de chair et de sang ?

— Tu exagères ! Chacun fait comme nous.

— Tant pis pour chacun. Nous sommes chrétiens, et je suis sûre que l'Eglise n'aime pas ces sorties nocturnes.

— Bah ! les curés voient le mal partout.

— C'est qu'il y est. Voyons ! Aurais-tu choisi ta femme parmi ces "sorteuses" ? Nous laissait-on courir ainsi, il y a vingt ans ?

— Non, certes. Mon père y aurait mis bon ordre ; le tien aussi.

— Faisons comme eux. Notre visiteur a raison : Hélène est en danger. A nous de la protéger et de la...

C'est André qui ramène Hélène au logis.

La mère jette un coup d'œil sur son mari, qui réplique par un geste vague : "Fais comme tu voudras."

— Ah ! nous parlions de vous justement, dit-elle.

— Vraiment ?

— Oui. Il est arrivé tout à l'heure...

:: ::

::

Nos deux jeunes gens désormais, se virent, et se parlèrent, et s'aimèrent ailleurs que sur la rue ; et je connais un brave homme, loustic à ses heures et fine mouche toujours, qui se frotte les mains et s'applaudit de son succès, sans se vanter trop haut du bon coup qu'il a fait. "Que voulez-vous, dit-il, il fallait bien ouvrir les yeux à ces parents naïfs !"

E. M., S.J.

[*Le Messager du Sacré-Cœur*]

Tu as bien fait !

— J'en ai attrapé une dégelée de monsieur le curé !

— Vraiment ? Conte-moi ça.

— Je sortais du confessionnal. Comme il n'y avait plus personne autour, le curé m'a fait signe de rester. Après quelques questions sur mes projets et ma famille, il me demanda : "Quel âge avez-vous ? Vingt ans. — Bon salaire. — Cent vingt-cinq piastres par mois. — Là-

dessus, combien mettez-vous de côté ?" Pas de réponse. Avez-vous au moins une police d'assurance ? Pas de réponse.

— Tu devais avoir chaud ?

— Il n'a rien dit d'abord ; ses yeux me fixaient.

— Je n'aurais pas voulu être à ta place.

— Puis il a dit : "Ces jeunes ! Ça ne pense pas plus long que des enfants de deux ans." Et se tournant vers moi : "Mais, pauvre enfant, à quoi songez-vous donc ? Prétendez-vous vous établir, vous marier, élever une famille, sans aucune sécurité pour l'avenir ? Et les maladies ?... Et les pertes de positions ?

"Mais non, il faut acheter des cigares et des cigarettes, courir les scopes, jouer au *pool*, être tiré à quatre épingles avec souliers jaunes, cravates neuves, mouchoirs de soie, bague d'or, chaîne d'or. La parure ! Le sport ! Puis, il faut des présents pour mademoiselle, la promener ici, la promener là. Et l'argent fond.

"L'argent, on dirait que ça brûle les poches : il faut le dépenser. Quand on est à sec, eh bien ! on emprunte. A vingt-cinq, trente ans, pas un sou de côté ! Marié, on s'arrange comme on peut ; vienne la maladie, on s'endette. Pas moyen d'éduquer les enfants convenablement. Et toute sa vie, on tire le diable par la queue. A qui la faute ? Au manque d'habitudes économiques dès la jeunesse.

"Vous savez, je ne vous dis pas cela pour vous peiner, mais par devoir. Vous-même, c'est votre devoir de songer à votre avenir, à votre rôle futur de citoyen et de père de famille."

— Mais... c'est sérieux !

— Ce n'est pas tout. Avant de me laisser partir, le curé m'a engagé à commencer dès le mois prochain, de mettre quinze piastres de côté tous les mois. "Dans un an, m'a-t-il dit, ça fera près de deux cents piastres ; dans cinq ans, près de mille. Ça monte vite, vous voyez. Prenez aussi une police d'assurance sur la vie."

— Et tu as promis ?

— Oui, je ne le regrette pas.

— Tu as bien fait. Je ferai comme toi. Tu as bien fait. Comme ces prêtres pensent à tout ! Si jamais j'en rencontre un de ces mangeurs de prêtres, il devra filer doux. Sinon... Tiens, déjà chez nous ? Bonsoir ! A demain !

[*Bulletin Paroissial*]



LE COURRIER ENTRE QUÉBEC ET LÉVIS, EN HIVER, AUTREFOIS

A la recherche d'un passage à l'eau claire.

Canot d'écorce et voyageurs d'antan

AVEC la raquette et le toboggan, le canot d'écorce constitue le trio d'appareils à la fois utiles et sportifs que nous a légué l'ingéniosité des indigènes. Et ce merveilleux engin de navigation qui fut pendant la période où il n'y avait que "les chemins qui marchent", le seul moyen de se voiturer dans la contrée continentale nommée la Nouvelle-France.

Aussi les relations de voyages, les annales et les documents judiciaires fourmillent-ils de renseignements à son sujet. Profitons de cette abondance pour recueillir quelques particularités sur la fabrication, la manœuvre et les usages de cette embarcation fameuse.

* * *

A tout seigneur tout honneur, commençons par Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, et extrayons une page de son récit du voyage de 1603.

Étant à Tadoussac, le 28 mai, M. de Champlain raconte que des sauvages s'en vont camper sur l'ordre de leur "grand Sagamo" :

"Tout aussitôt un chacun d'eux fit sa cabane en moins d'un rien et le dit grand capitaine, le premier, commença à prendre son canot et le porter à la mer, où il embarqua sa femme et ses enfants et quantité de fourrures, et se mirent ainsi près de 200 canots, qui vont étrangement ; car encore que notre chaloupe fut bien armée, si allaient-ils plus vite que nous. Il n'y a que deux personnes qui travaillent à la nage, l'homme et la femme. Leurs canots ont quelque 8 ou 9 pas de long et large comme d'un pas ou pas et demi par le milieu, et vont toujours en amoindrissant par les deux bouts. Ils sont fort sujets à tourner si on ne les sait bien gouverner, car ils sont faits d'écorce d'arbres appelés "bouille" (bouleau), renforcés par le dedans de petits cercles de bois bien et proprement faits, et ils sont légers qu'un homme en porte un aisément, et chaqu'un canot peut porter la pesanteur d'une pipe (ancienne mesure). Quand ils veulent traverser la terre pour aller à quelque rivière où ils ont affaire ils les portent avec eux."

* * *

Les explorateurs et les colons français ne furent pas lents à apprécier les qualités de l'admirable embarcation. C'est en canot d'écorce que les missionnaires partent pour annoncer l'évangile et fonder des missions chez les peuplades éloignées ; que Chouart et Radisson se rendent au lac Supérieur dès 1658 ; que Jolliet et le P. Marquette découvrent le Mississipi ; que pendant un siècle les *voyageurs des pays en haut* vont chercher les magnifiques fourrures que l'Amérique septentrionale fournit à l'ancien monde.

Un voyage de plusieurs centaines de milles, en canot d'écorce, devint alors pour les canotiers une aventure des plus banales. Prenons un exemple au hasard. Nous le trouvons dans l'étude du notaire Adhémar, à la date du 5 mai 1690. Ce jour-là, François de la Forest, capitaine dans les troupes, engage Joseph Fafard dit la Fresnaye pour aller en canot jusqu'au fort Saint-Louis, pays des Illinois. Fafard devra revenir le printemps suivant avec son embarcation chargée de peaux de castors et autres pelleteries. Comme salaire, le voyageur recevra, à son retour, 500 francs, payables en castor.

Les cas analogues sont nombreux dans les études des anciens notaires de Montréal.

* * *

M. de Champlain nous a fourni une première description du canot, mais on peut en obtenir une meilleure en recourant à ce La Hontan qui, malgré ses potins, est inappréciable lorsqu'il nous renseigne sur ce qu'il a réellement vu.

Cet auteur a consacré toute une lettre au canot d'écorce et il semble qu'on nous saura gré de la reproduire presque en entier. Cette lettre est la sixième de son ouvrage ; elle fut rédigée à Montréal le 20 juin 1684, soit quatre-vingt-un ans après l'écrit de Champlain.

“ Je comptais de partir aujourd'hui, mais la quantité de grands canots qu'on devait amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage est retardé de deux jours. Vous profiterez de mon loisir pour connaître ces fragiles voitures ; je vous dirai en peu de mots ce que c'est... Je viens de voir plus de cent canots grands et petits ; mais comme on ne peut se servir que des premiers pour les expéditions militaires ou pour les grands

voyages, je ne vous parlerai que de ceux-là... Leur grandeur est pourtant différente, c'est-à-dire de 10 jusqu'à 28 pieds de longueur. Les plus petits ne contiennent que deux personnes. On y est assis sur les talons, pour peu de mouvement que l'on se donne ou que l'on penche plus d'un côté que de l'autre, ils renversent. Les plus grands peuvent contenir aisément quatorze hommes ; mais pour l'ordinaire, quand on veut s'en servir pour transporter des vivres ou des marchandises, trois hommes suffisent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de canoteurs on peut transporter jusqu'au vingt quinquante.” (2,000 lbs ancienne mesure)...

FABRICATION DES CANOTS

“Les grands canots faits d'écorce de bouleau sont sûrs et ne tournent jamais ; on lève ordinairement cette écorce en hiver avec de l'eau chaude. Une seule écorce suffit quelquefois pour tout un grand canot, tant les arbres de cette espèce sont gros en ce pays-ci, mais quand il faut plusieurs écorces, on en met une pour faire le fond, et les sauvages y en cousent deux autres avec des racines pour faire les bords, et cela si artistement, qu'on jurerait que le canot est tout d'une pièce. Ils sont garnis ou de clisses et de varangues d'un bois de cèdre presque aussi léger que le liège. Les clisses ont l'épaisseur d'un écu ; l'écorce, celle de deux, et les varangues, celle de trois. Outre cela, il règne à droite et à gauche, d'un bout d'un canot à l'autre, deux maîtres ou précintes, dans lesquels sont enchassés les pointes des varangues et où les huit barres qui lient et traversent le canot sont attachées. Ces bâtiments ont dix pouces de profondeur, c'est-à-dire des bords jusqu'au plat des varangues ; ils ont vingt-huit pieds de longueur et quatre et demi de largeur vers la barre du milieu.”

FRAGILITÉ DES CANOTS D'ÉCORCE

“ S'ils sont commodes par leur grande légèreté et par le peu d'eau qu'ils tirent, il faut avouer qu'ils sont en récompense bien incommodes par leur fragilité ; car pour peu qu'ils touchent ou chargent sur les cailloux ou sur le sable, l'écorce s'entr'ouvre et l'eau entrant par les crevasses gâte les vivres, les marchandises et toute la cargaison, Chaque jour il y a quelque

nouvelle crevasse ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on est obligé de décharger cette voiture à flot et de la porter à terre, où on l'attache à des piquets de peur que le vent ne l'emporte ; car elle pèse si peu que deux hommes la portent à leur aise sur l'épaule, chacun par un bout. Cette seule légèreté me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au monde pour voyager dans les rivières du Canada qui sont remplis de cascades, de cataractes et de courants. Car à la rencontre de tous ces fâcheux endroits on est obligé de transporter les canots par terre, ou de les tirer sur l'eau le long du rivage, pourvu que le fleuve ne soit pas trop rapide, ni la rive trop escarpée. Ces canots ne valent rien pour la navigation des lacs, où les vagues les engloutiraient, si l'on ne gagnait terre dès que le vent s'élève. Cependant, on fait des traversées de quatre à cinq lieues d'une île à l'autre ; mais c'est toujours en calme et à force de bras."

LA MANŒUVRE DE CETTE NAVIGATION

"Les canoteurs agissent successivement à genoux, debout et assis. Ils sont à genoux lorsqu'ils descendent les petites cataractes ou les cascades des rivières. Ils sont debout lorsqu'ils piquent le fond avec des perches pour refouler les courants et les rapides, et ils sont assis dans les eaux dormantes.

L'AVIRON ET LA PERCHE

"Leurs rames sont d'érable, et tournées de la manière que je vais vous les représenter. La pelle de la rame a 20 pouces de longueur, dix de large et quatre lignes d'épaisseur. Le manche, qui est gros comme un œuf de pigeon, a trois pieds de longueur ou environ. Ils se servent de perches ou lattes de pin pour refouler les courants les plus rapides, et c'est ce qu'on appelle piquer le fond. Ces bâtiments n'ont ni poupe ni proue. Ils sont également taillés en pointes devant et derrière, ils n'ont ni quilles, ni clous, ni tollets. Ils ne durent que cinq ou six ans. Celui qui les gouverne rame comme les autres, sans interruption. Ils coûtent ordinairement 80 écus. Celui dans lequel je m'embarque en a pourtant coûté 90, mais il est de franc bouleau, et l'un des plus spacieux que l'on puisse voir."

LES OBSERVATIONS DE L'INGÉNIEUR

FRANQUET

Passons maintenant aux mémoires que Franquet a écrit sur le Canada en 1758. Ce méticuleux voyageur va nous apprendre où l'on construisait les meilleurs canots.

"C'est en cette ville (Trois-Rivières), où l'on fabrique le mieux les canots d'écorce ; j'ai été en voir un aux chantiers. On y en travaillait un de huit places ; il était de 33 pieds de longueur, cinq de largeur, deux et demi de hauteur, et du prix de 300 livres, à mesure qu'ils sont faits on les envoie à Montréal ; ils sont destinés pour les voyages des pays d'en haut, tant à porter les troupes que les vivres et les marchandises ; l'ouvrier qui les fait ne veut pas dire son secret, c'est-à-dire la façon dont il s'y prend pour déterminer la courbure des deux extrémités. Il y en a bien un autre qui s'en mêle, mais il ne réussit pas si bien. Le premier en fait une si grande quantité qu'il touche du roi tous les ans plus de 6,000 livres ; ils sont totalement construits d'écorce de bouleau avec des varangues arrondies que l'on employe au lieu de courbes ; elles sont de bois de cèdre ou de sapin, de deux lignes d'épaisseur ou plus, et de trois pouces de largeur, et les coutures, recouvertes de gomme de sapin, sont impénétrables à l'eau, mais il faut aussi éviter les roches."

SOUS LE RÉGIME ANGLAIS

Sous le régime anglais les grandes compagnies qui se livraient au commerce des fourrures n'eurent garde de mettre de côté le précieux canots d'écorce, comme on peut en juger en lisant le bel ouvrage de l'hon. Masson sur les *Bourgeois du Nord-Ouest*. Du volume II, p. 313, nous extrayons ce passage dû à la plume de Peter Grant : "Les canots de la Compagnie du Nord-Ouest manœuvrés par cinq hommes portaient 3,000 livres. Ils tiraient plus de 18 pouces et allaient ordinairement à une allure de six milles à l'heure, en temps calme. Rendu au portage, le levant (bowman) sautait à l'eau pour empêcher le canot de toucher fond, tandis que les Milieux attachaient leurs bricolles (slings) aux paquets, les fixaient sur leur dos et partaient. Les bouts (devant et gouvernail) portaient le canot. . . Avant de sauter un rapide, le guide ou *foreman* allait juger de la hauteur de l'eau et s'il fallait l'équipage allégeait l'embarcation."

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Advenant le 19^e siècle et la création de l'industrie forestière, le canot se met au service des bucherons et jusqu'à ces dernières années il a sillonné les rivières qui se frayent un chemin dans les forêts profondes.

LE RABASKA

Aux plus grands canots d'écorce, aux plus solides, à ceux qui portaient jusqu'à 28 hommes avec leurs bagages et leur provisions on donnait le nom de *Rabaska*, nous disent les *Nor-Wester*, entre autres, M. Thomas de Verchères de Boucherville dans le récit de son voyage aux pays de l'ouest. Plusieurs auteurs se sont occupés de rechercher l'origine de ce vocable sonore, mais l'explication la plus intéressante paraît être celle qu'a recueillie M. Joseph Royal, l'auteur de la *Vallée de la Mentawa*.

"*Rabaska*, disait un saint missionnaire, signifie dans les pays de là-haut l'acte le plus extraordinaire de vigueur qu'un homme peut faire. Le mot est une corruption d'Arthabaska, rivière sur laquelle se trouva pendant longtemps le dernier poste de la compagnie de la baie d'Hudson. Ce n'était pas tous les engagés qui pouvaient se rendre jusque là et tous les canots et les voyageurs qui en revenaient portaient le plumet. Aussi, le mot devenait synonyme de supériorité incontestable dans la langue des métis. Faire quelque chose "en rabaska" c'est tout dire et un canot pour s'appeler *rabaska* requiert certaines proportions de force et de solidité qui le rendent capable du plus long comme du plus laborieux voyage."

LE CANOT ET LA CHANSON

Très tôt le gentil canot d'écorce inspira aux voyageurs canotiers quantités de ces refrains qu'ils aimaient à chanter pour s'assurer la cadence de leurs mouvements. Mais, entre ces pièces, en est-il de plus caractéristique que la chanson d'un poète canadien inconnu qui a voulu résumer en quelques strophes tout ce qu'il pensait de son embarcation favorite !

Écoutez-en les paroles naïves :

I

Assis dans un canot d'écorce
Je vogue à la fraîcheur du temps,
J'ai bravé tout (es) les tempêtes
Et les grand (es) eaux du Saint-Laurent.

II

Mon canot est d'écorce fine,
Qu'on plume sur les bouleaux blancs.
Les coutur (es) sont fait (es) de racine
Et les avirons de bois blanc.

III

Je prends mon canot, je le lance
Dans les rapides bouillonnants ;
Léger, à grands pas, il s'avance
Ne laissant jamais le courant.

IV

Et quand arrive le portage
Je prends mon canot sur mon dos ;
Je le renverse sur ma tête,
C'est ma cabane pour la nuit.

V

J'ai parcouru tous les rivages,
Le long du fleuve Saint-Laurent
J'ai connu les tribus sauvages
Et leur langage différent.

VI

Le laboureur aim (e) sa charrue
Le chasseur, son fusil, son chien,
Le musicien aime sa musique
Moi, mon canot, c'est tout mon bien.

VII

C'est mon compagnon de voyage
Je veux mourir sur mon canot,
Pour mon tombeau près du rivage
Vous renverserez mon canot.

Cette curieuse production du terroir nous a été chantée par Joseph Rousselle, natif de Kamouraska, tour à tour, marin et bûcheron. Il l'a apprise à la baie Georgienne vers 1897, d'un bûcheron originaire du comté de Joliette.

UN DERNIER MOT

Voguer en canot d'écorce, c'était la poésie du voiturage par eau. Le progrès a cru faire mieux. L'enfant du pays est maintenant au rancart et la chaloupe à moteur laboure l'onde avec violence. Toutefois, on ne pourra enlever au canot d'écorce son passé glorieux ; il lui reste d'avoir été mêlé aux périodes les plus héroïques et les plus romanesques de notre histoire.

E.-V. MASSICOTTE

[*Le Bulletin des Recherches historiques.*]

La vache blanche libertaire

CONTE CANADIEN

(Ecrit pour "l'Apôtre")

POUR une belle vache c'était une belle vache ! Bien prise, la tête fine, les cornes longues légèrement ramenées l'une vers l'autre au bout de leur courbe impeccable, le corps allongé bien campé sur des pattes fines et nerveuses, la croupe bien droite terminée par une queue longue et souple, assez grande pour chasser les mouches jusqu'à l'encolure. Mais surtout ce qu'elle avait de remarquable c'était le pelage tout blanc et soyeux légèrement jaune comme si on l'eût enduite de crème fraîche. Pas une tache noire, brune ou grise n'y apparaissait. Seulement autour des naseaux des paupières et des oreilles la peau s'y montrait rose. Autour des cornes et sur le front les poils se recourbaient en boucles frisées du plus joli effet. A trois lieues à la ronde on connaissait la vache blanche et on se dérangeait pour la voir.

Elle était l'orgueil du père Ladouceur son propriétaire, là-bas, aux alentours du Château-Richer et le vieux bonhomme y tenait comme à la prunelle de son œil droit.

Quel beau coup d'œil c'était lorsque sur l'herbe bien verte, au printemps, sa fine et élégante silhouette se détachait ; elle n'avait pas sa pareille pour se planter sur ses quatre pattes en ruminant doucement et, de ses grands yeux rêveurs, regarder passer un train.

Pendant des années, elle fut douce, sage, tranquille, elle vint deux fois le jour se faire traire, donnant en abondance son lait tiède et mousseux. Le père Ladouceur ne tarissait pas en éloges sur son compte, jusqu'au jour où elle lui donna d'abord des inquiétudes, ensuite des chagrins cuisants.

Cela commença un beau jour, sans qu'on sût au juste pourquoi. Tout d'un coup la vache blanche se mit à bondir, à cambrioler dans le paturage, à taquiner de la pointe de ses cornes ses compagnes paisibles.

On la voyait prendre des airs farouches et batailleurs à propos de tout, s'isoler dans un

coin du clos et jeter du côté de la ferme des regards comme chargés de haine, meugler rageusement chaque fois que le fermier poussait ou ramenait le troupeau. Ou bien elle s'interrompait de brouter et regardait vers les bois, dont on distinguait, au sommet de la côte, la lisière, comme si c'eût été là l'objet de son rêve. D'autrefois elle s'appuyait à la clôture, plantait ses cornes entre deux barreaux qu'elle secouait rudement.

D'abord les autres vaches prirent à peine garde à ces excentricités, mais la blanche se mit à les provoquer à la révolte, à leur prêcher la liberté.

— Que faisons-nous ici, beuglait-elle ? Combien de temps endurerons-nous notre servitude. Notre maître nous exploite et de quel droit ? C'est nous qui le faisons vivre et notre lait qu'il vend l'enrichit. Montrons lui que nous ne voulons pas demeurer toujours esclaves et n'échapper à notre captivité que pour être traînées à la boucherie ou à l'équarri-soir.

— Vaches, mes sœurs, croyez-moi. Il est temps de secouer le joug. L'heure de l'émancipation à sonné ; secouons nos chaînes, unissons-nous et affiliions-nous à la fraternité mondiale des vaches laitières. Ensuite nous invoquerons nos droits...

Bref, on eut dit que cette jolie vache blanche lisait quotidiennement les gazettes bolcheviks.

Les autres un peu étonnées ne comprenant pas grand chose à ces théories, se taisaient et la vache éloquente prenait ce silence pour une approbation.

Un jour qu'elle avait été plus particulièrement incendiaire et violente en sa harangue, il y eut, dans le troupeau un murmure sourd. Du coup la révolutionnaire se crut soutenue et leva l'étandard de la rébellion. Elle eut un furieux mugissement, s'élança de toute sa force contre la clôture qui céda et d'un seul galop gagna le sommet de la côte. Stupéfaites les autres vaches la regardaient partir prises de pitié pour cette crise de folie qu'elles ne partageaient point. C'étaient des bêtes douées de bon sens pratique et de mesure à défaut de pénétration.

Elles ne voyaient pas nettement l'issue d'une aventure de cette sorte et préféraient la sécurité de leur paisible existence à un risque aussi incertain. Elles baissèrent la tête et se remirent à brouter.

La vache blanche, pendant ce temps, grimpa toujours, convaincue qu'elle menait vers la liberté définitive toutes ses compagnes assoiffées comme elles d'indépendance.

Lorsqu'arrivée à l'abri du bois, haletante et couverte d'écume, elle s'arrêta pour souffler et se retourna, elle se vit seule. Elle revint un peu en arrière croyant avoir distancé les autres et, fort penaude, les aperçut tondant paisiblement l'herbe coutumière. Dépitée elle secoua les épaules et remonta, se disant qu'après tout, il serait bien plus beau d'agir seule et qu'elle aurait tout le mérite des victoires remportées.

Mais déjà la nuit venait. Son lait commençait à la fatiguer ; elle fut tentée de redescendre. Le soir elle vit circuler des lanternes et entendit de loin la voix du fermier qui l'appelait : Blanchette ! Blanchette !... La voix se fit plus pressante, attendrie presque. La rebelle demeura cachée. Elle préféra rester toute la nuit transie et à demi morte de frayeur.

Le lendemain matin elle grignota quelques fougères et quelques feuilles d'érable ; elle but même à une source ; mais son lait l'incommodait de plus en plus. A midi cela devenait intolérable. Elle se coucha mais elle réfléchit qu'après tout elle se faisait du tort à elle-même autant au moins qu'elle en faisait au père Ladouceur.

Alors lentement, piteusement, elle redescendit espérant se mêler au troupeau et passer inaperçue. Mais la matin la barrière avait été réparée. Elle fit le tour du clôs, aucune issue. Alors, abreuvée de fiel elle dut avaler son humiliation et attendre à la porte le fermier.

Dès qu'il l'aperçut celui-ci fut sur le point de se fâcher. Il se ravisa pourtant jugeant la punition suffisante ; il ouvrit la barrière et d'une bonne claque sur la croupe, il fit rentrer la vache blanche. Les autres comprirent l'idée du maître et firent semblant de ne pas remarquer le retour de la fugitive ; mais elles souriaient dans leur barbe et comprenaient qu'elles n'avaient pas été les plus sottes.

Cette histoire n'a nullement la prétention d'être nouvelle.

LE VIEUX MÉNESTREL



Madame Labiche

IL FAUT d'abord dire que Mme Labiche n'enrichit guère l'administration des postes. Du temps que ses *gens* étaient de ce monde, elle leur souhaitait par écrit la bonne année, lorsqu'elle n'allait pas passer la fête avec eux. Ils sont partis, le père depuis neuf ans, le père dix-huit mois après, et ils dorment tous deux là-bas, sous la grande croix du cimetière. Mme Labiche n'écrit plus depuis ce temps-là ; sa plume gît, couverte de rouille, au fond d'un tiroir.

Or, dans le cour du dernier printemps, la dite dame reçut un jour une lettre qu'elle n'attendait nullement. Vous devinez avec quel empressement elle déchira l'enveloppe et couru à la signature. Or, de signature, point ; pas de date non plus. La lettre, d'une écriture inconnue, demandait un certain nombre de *Pater* et d'*Ave*, sous forme de neuvaine, pour une intention très importante — il s'agissait de transcrire neuf fois la lettre en question et d'envoyer les copies à autant de personnes différentes. Cette condition était absolument indispensable au succès désiré. Y manquer, c'était briser la chaîne de prières, c'était river la pauvre âme à sa misère et s'attirer à soi-même les pires catastrophes.

— Voilà justement ce qui m'arriva l'an dernier, murmure ici tout bas une lectrice.

— Vraiment ? Et qu'avez-vous fait en l'occurrence ? Je gage que, prenant conseil de ce que vous croyiez être prudence et charité, voulant détourner des autres et de vous même quelque malheur possible, vous vous êtes bravement exécutée. Vous avez extrait du tiroir où ils dormaient les fourniments scolaires quelque peu délaissés, vous vous êtes attelée à l'ingrate besogne et vous avez passé héroïquement une après-midi ou une longue veillée à transcrire neuf fois cette encombrante missive. Vous avez ensuite, au petit bonheur, adressé chacune de vos copies à une personne quelconque. Puis, la tâche finie, vous êtes revenue aux soins qui vous réclamait. Vous étiez rompue, mais satisfaite et délivrée d'une grave inquiétude.

Mme Labiche, tout comme vous, écouta plus son bon cœur que son raisonnement. Comme vous, elle s'imposa un de ces longs tête-à-tête avec le papier que son enfance avait tant redouté. Sa vaisselle rangée, elle entreprit ce long et

fastidieux *travail* qui lui semblait interminable. Encore si elle avait pu écrire en paix ! Mais bébé, qui faisait ses dents, refusait de s'endormir, et il fallait de temps en temps le prendre ou agiter son *ber*. Puis, Riri demandait à manger et Jeannette tirait sa mère par la jupe. La pauvre femme, découragée, désespérait déjà de venir à bout de son entreprise, lorsqu'un secours lui vint du côté où elle ne l'attendait pas.

Son mari, quoique d'une instruction médiocre, possédait un bon jugement ; il avait bon cœur, lui aussi, le cher homme. Lorsque, au retour de l'atelier, il vit sa femme tracer péniblement sur les feuilles blanches d'interminables lignes, il se dit, à part lui, que ni le bon sens ni le bon Dieu ne pouvait exiger pareille chose d'une mère déjà si surchargée par les travaux domestiques. Il se rappelait d'ailleurs quoique sans précision, un certain prône où son curé avait malmené les paroissiens trop crédules. Résolu à tirer la chose au clair, il se donne un prétexte pour se présenter au presbytère, et, tout en causant de diverses choses, amène comme par hasard, la question de la fameuse lettre et de la chaîne de prières. La solution fut brève et nette. Sans se le faire dire deux fois le paroissien courut la porter à Mme Labiche : le curé disait que toutes ces histoires n'étaient que des niaiseries, qu'il fallait mettre au feu toutes ces écritures et que lui, curé, répondait des conséquences.

Au feu donc toutes ces lettres, toutes ces demandes de prières faites sous menaces de châtiments. Tout cela, c'est de la superstition, condamnée par l'Église et que tout bon chrétien, tout homme de bon sens doit rejeter immédiatement.

B. S. François, Ottawa

N'oubliez pas d'avertir vos amis que L'APÔTRE commencera en septembre prochain un très intéressant feuilleton.

De plus, avec le commencement de sa quatrième année, L'APÔTRE fera toilette neuve. La première page de sa couverture sera ornée d'une intéressante gravure qui changera chaque mois.

Renouvelez votre abonnement, et faites abonner vos amis !

La Saint-Jean-Baptiste

Il se peut que nous ayons une fausse impression, mais il nous semble qu'à force d'affaiblir le caractère populaire de la Saint-Jean-Baptiste, par peur de n'être pas assez "distingués", nous avons fini par défigurer un peu notre grande et belle fête nationale. Sous l'influence d'un groupe de puristes qui s'évertuaient à ne pas trouver nos célébrations nationales à la hauteur de leur grand rêve d'intellectualité universelle, on s'est mis à crier au scandale devant le blanc petit agneau du traditionnel Saint-Jean-Baptiste ; devant le défilé des délégations de nos sociétés nationales ; devant l' "inélégance" et le "manque d'esthétique" des chars allégoriques de nos corps de métiers, devant les "lieux communs" des discours de la grande journée ; devant la longueur de l'office religieux du matin de la Saint-Jean, que l'on a fini par tourner en messe basse du dimanche précédant la fête, découronnant ainsi le jour de la Saint-Jean-Baptiste et faisant, sans le vouloir, une fête purement civile du 24 juin.

Or, lisons-nous dans un manifeste de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec publié en 1879, "la Saint-Jean-Baptiste, c'est la fête de la patrie qui nous rassemble tous aux pieds des autels, comme un joyeux anniversaire réunit autour d'un même foyer les enfants d'une même famille. Tous y sont invités, tous sont appelés à confondre leurs rangs pressés autour de drapeaux et de bannières qui servent de points de ralliement aux pauvres comme aux riches, aux ouvriers et aux artisans comme aux savants et aux hommes d'États."

Réunir autour de l'autel du Seigneur comme autour d'un foyer la grande et belle famille canadienne-française, voilà donc l'objet principal de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste ; et c'est pourquoi il nous semble que le jour de fête nationale des canadiens français doit commencer par la prière nationale, par la célébration solennelle du Saint-Sacrifice auquel assistent tous les représentants de la nation. Scinder la Saint-Jean-Baptiste en deux, c'est, encore une fois, instaurer chez nous, contre nos meilleures traditions, un jour de fête nationale purement civile. Nous ne nous rappelons jamais sans émotion l'entrée solennelle de la procession de la Saint-Jean-Baptiste dans l'église, au matin

du 24 juin, alors que nous n'avions pas encore la peur de dîner une heure trop tard : c'était vraiment impressionnant; et le spectacle de toutes ces délégations venant se grouper, avec leurs bannières et leurs drapeaux, autour de l'autel pour offrir à Dieu l'hommage de la nation, était d'une noble et édifiante grandeur. Aujourd'hui, on entre, par petits paquets, par la porte de la sacristie ; et l'on paraît tout heureux de n'entendre qu'une basse messe, laquelle, d'ailleurs, commençant généralement à une heure assez avancée, nous fait dîner aussi tard que la solennelle grand'messe d'autrefois.

Quant aux chars allégoriques, il n'est pas nécessaire qu'ils soient grotesques pour qu'il y en ait. Nous avons dans notre histoire assez de hauts faits pour fournir aux organisateurs de notre fête nationale maints sujets de tableaux éducateurs. Faisons moins de chars allégoriques qu'autrefois, si vous voulez, mais faisons-les beaux, faisons-les dignes de notre histoire et de notre vocation nationale. Les corps d'métiers de nos villes, aujourd'hui solidement organisés en unions catholiques, ne sont-ils pas mieux en mesure qu'autrefois de nous construire des chars convenables et intéressants ? Pour cela il suffirait d'un contrôle plus sévère de la part du comité organisateur de notre fête nationale, même s'il fallait à la Société Saint-Jean-Baptiste créer une commission d'études historiques qui se chargerait, d'année en année, de préparer des séries de tableaux d'histoire canadienne et de veiller à leur mise en scène. Les "pageants" du troisième centenaire de Québec ont eu un assez beau succès pour que l'on soit tenté de les reprendre, même sur une échelle réduite.

Quand à ceux de nos compatriotes qui se font un épouvantail des "discours de la Saint-Jean-Baptiste", ils pourraient peut-être nous aider à trouver de bons, d'excellents orateurs, capables d'instruire et d'émouvoir notre peuple en ce grand jour, au lieu d'astreindre leurs efforts à jeter le ridicule sur une pratique qui est de tous les temps et de tous les peuples, et qui consiste à faire servir l'éloquence au bien de la religion et de la patrie dans les jours de commémoration nationale. Notre peuple est de sang gaulois et d'esprit latin : il aime les beaux discours et ne se laisse pas effrayer par ce que nos puristes appellent "les lieux communs de la Saint-Jean-Baptiste," le courage et la foi des aïeux, l'amour du sol natal, la grandeur de la vocation

du peuple canadien, les luttes des ancêtres pour la conservation de notre langue maternelle, etc. Notre vie nationale est faite de ces "lieux communs" ; et nous prions Dieu qu'il en soit toujours ainsi.

D'ailleurs, on aurait bien tort d'assimiler la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à une séance académique : la Saint-Jean-Baptiste est essentiellement une fête populaire. C'est dire que l'image y doit jouer un rôle important et que la fête doit parler aux yeux aussi bien qu'à l'esprit du peuple. L'organisateur de notre fête nationale qui voudrait consacrer exclusivement cette journée à une série de conférences sur l'évolution des genres en littérature, ou encore sur l'emploi de la litote chez les grands orateurs de l'antiquité, risquerait fort d'ennuyer son monde et de faire perdre son latin à plus d'un auditeur.

Donc, prenons garde par peur d'un ridicule, de tomber dans un pire ; et sachons conserver à la fête de la Saint-Jean-Baptiste le caractère que lui ont donné nos pères, celui d'une grande journée religieuse, nationale et populaire.

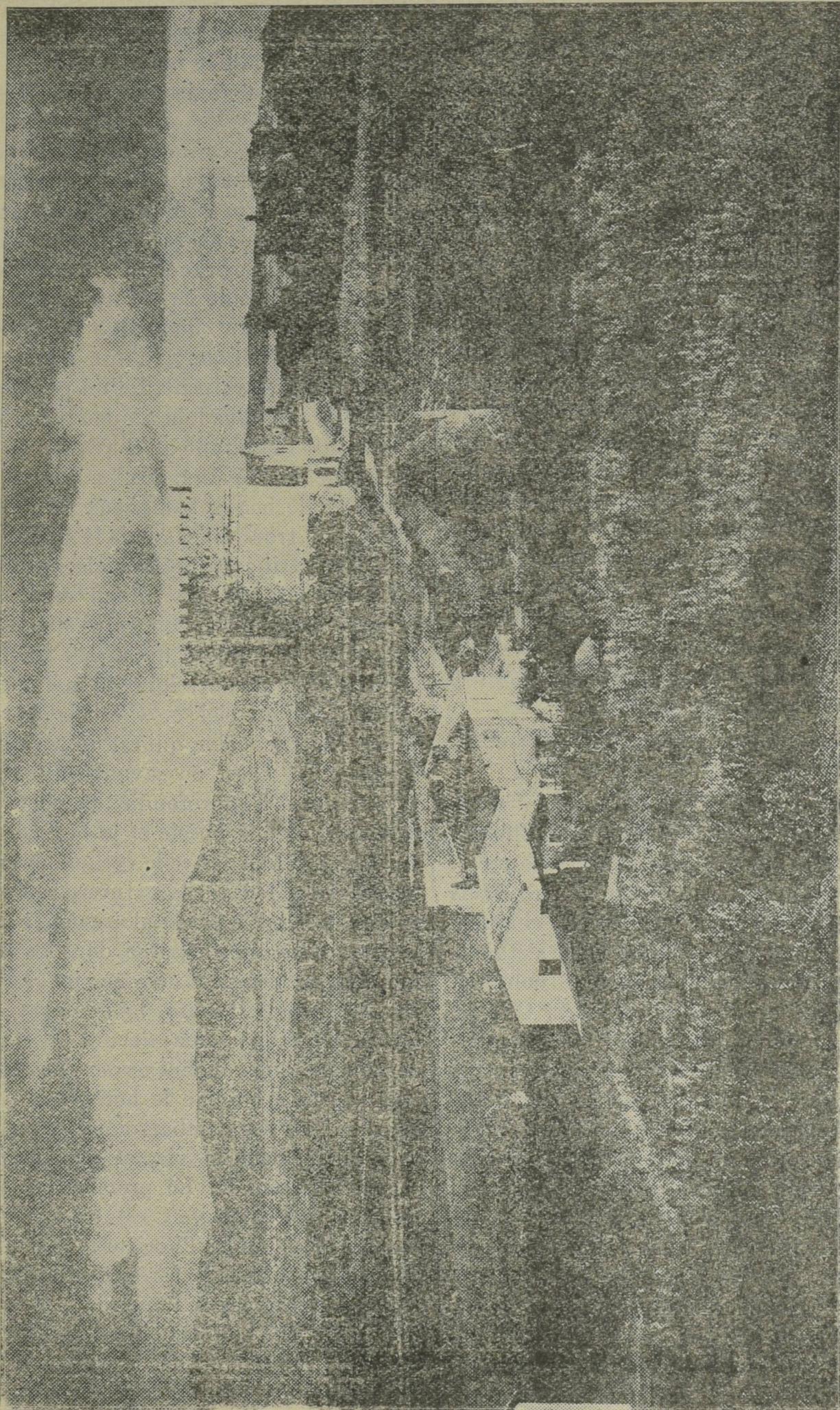
ANTONIO HUOT, ptre

[Semaine religieuse.]

LA DERNIERE ALLUMETTE

Elle est, en son genre, aussi tragique que "les dernières cartouches de Bazeilles. Qu'on en juge. Le capitaine et quelques matelots de la goélette canadienne *Elleen Lake*, perdue en mer le 19 janvier, au large de Terre-Neuve, s'étaient réfugiés à bord d'un canot, quand le navire avait sombré. Les malheureux restèrent quatre-vingts heures ballottés par les flots et par un froid de 8° au -dessous de zéro ; le cuisinier du bord mourut de froid.

Enfin, ayant aperçu dans la nuit les feux d'un paquebot, un bâtiment belge, *le Percier*, ils n'eurent d'autres ressources, pour attirer son attention, que de mettre le feu au veston de l'un d'entre eux, après l'avoir imbibé de pétrole. Une seule allumette leur restait, et on pense avec quelles angoisses ils l'utilisèrent au milieu du vent du large, qui risquait de l'éteindre. Enfin, ayant réussi à mettre le feu à leur torche improvisée, ils furent aperçus par le *Percier* et recueillis.



SUR LA VOIE APPIENNE

La maisonnette sur la colline...

Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir cette page de Mme Blanche Lamontagne-Beauregard, extrait d'un ouvrage tout à fait récent, intitulé Récits et Légendes, qu'elle vient de publier à la Librairie Beauchemin à Montréal.

Je sais une maisonnette, là-bas, sur la colline. L'ombre des peupliers la recouvre, la paix l'enveloppe, le silence l'entoure, et le bonheur la remplit... Elle est un nid humain à l'abri des souffles terrestres. Elle donne l'idée de la douceur et de l'amour. Un homme, une femme et des enfants l'habitent. Je ne la revois jamais sans songer à leur histoire simple et belle, une histoire de colon comme il y en a beaucoup dans notre pays, mais que nous n'avons jamais remarquées, une histoire d'habitant qui devrait être écrite en lettres d'or sur les murs de nos écoles, et que nos enfants devraient apprendre par cœur. C'est une histoire humble et sublime, inconnue et vivante, une histoire inépuisable de grandeur et de fécondité, c'est l'histoire des histoires : une vie de défricheur.

Je sais une maisonnette, là-bas, sur la colline...

L'homme et la femme qui l'habitent étaient autrefois un jeune homme et une jeune fille qui s'aimaient. Nés tous deux de parents pauvres, ils n'avaient aucun avoir ni l'un ni l'autre. Mais ils s'aimaient. Ils s'étaient vus dans les champs, par les jours de moissons ; leurs yeux s'étaient rencontrés et leurs cœurs s'étaient compris. Ils se promirent de s'aimer toujours. Que ne possède-t-on pas quand on aime ? Que n'entreprend-on pas par l'amour ? Ils se marièrent et firent des noces. Je m'étais cachée parmi les invités pour regarder danser, mais je ne regardais pas la danse. Je ne pouvais détacher mes yeux de ce jeune couple qui était presque un couple d'enfants. " Que vont-ils devenir ? Comment vont-ils faire pour vivre ? " me disais-je intérieurement. J'étais joyeuse et inquiète devant eux. J'entendis quelqu'un dire : " C'est une fille hardie : il n'a pas même une terre en bois debout ! " Et je les plaignis, je croyais qu'ils allaient beaucoup pâtir, que la misère viendrait frapper à leur porte, et je tremblais à

les voir si frêles et si jeunes. Mais je n'avais pas vu la flamme de leurs yeux, et deviné le rêve de leurs âmes. Je ne savais pas que la sainte ambition des ancêtres devait renaître en eux, et que, de nouveau, par ce jeune couple, l'histoire des aïeux allait se renouveler...

Je sais une maisonnette, là-bas, sur la colline...

D'abord, ils vécurent chez son père à lui. Mais il s'était dit qu'il aurait une terre et une maison. Il s'empara d'un morceau de forêt, en abattit les grands arbres, fit brûler ce qui restait de troncs et de branches, enleva les souches, laboura avec peine ce sol nu et sema à larges mains, la joie au cœur. Que de travail et de patience ! Cependant, d'une année à l'autre le domaine s'élargissait. Ici un peu de seigle, là un peu de blé, plus loin un peu d'avoine. Enfin, il devenait l'habitant qu'il avait rêvé d'être. Il eut plusieurs chevaux, des vaches à lait bien en ordre, et de beaux troupeaux de moutons qui paissaient, tranquilles dans la prairie. Et, plus tard, il se bâtit cette petite maisonnette, perchée sur la montagne, au milieu de ses champs. Comme c'est joli à voir cette blanche habitation dans la lumière du matin ! On dirait la retraite d'un savant, loin du monde, ou d'un poète, près du ciel... C'est la retraite d'un colon. Mais un colon qui est un savant aussi et un poète... C'est un savant qui comprend le mystère sans l'approfondir, un poète qui, sans le savoir, crée la poésie et la beauté. C'est toi, ô colon, qui fais naître le rythme des épis et les strophes des blés, et la nature serait en deuil si tu ne la célébrais par la gloire des faucilles !..

Quand vous découvrirez, dans les replis de la montagne, perchée comme un nid d'aigle, simple et majestueuse, la demeure du colon, quand vous passerez devant la maison du défricheur, amis, inclinez-vous, Le colon est un être suprême comme le héros des champs de bataille. Il a ses combats aussi, mais des combats qui sèment la vie, et ses victoires sont l'espoir du monde. Le premier ouvrier de la civilisation c'est lui. C'est lui qui fait reculer l'ombre et s'étendre l'horizon. C'est lui qui fait des éclaircies dans la forêt, qui laisse, en marchant, des traînées de lumière... Il va toujours de l'avant. Il a soif des cimes. Il marche à l'assaut des monts, et découvre à l'univers les richesses de la terre. Il est le conquérant que Dieu dit à l'homme d'être, et quand, arrivé au

sommet des collines, il se trouve en face du ciel, l'aube le salue comme son frère, et la nature l'acclame comme son enfant... Son œuvre est l'œuvre utile par excellence. Sans lui, les campagnes que nous aimons n'existeraient pas. Sans lui, nous ne verrions pas flotter sur nos champs les chevelures soyeuses des orges, et les perles des avoines, semblables à une pluie d'argent... Nous ne verrions pas sortir des vieux moulins la farine nouvelle, et sur nos tables, nous ne verrions pas de pain...

Je sais une maisonnette, là-bas, sur la colline...

Sa lampe vigilante s'allume chaque soir. Sa lueur s'étend sur les moissons neuves, comme un phare sur la mer... Son toit fume doucement... Sa légère fumée se dresse au-dessus des peupliers et des collines parfumées. Et cette fumée blanche qui monte sans bruit et qui renaît toujours est l'image de ces humbles âmes que nul, ici-bas, ne remarque, mais dont la trace demeure, et dont l'œuvre s'éternise... Le jeune homme et la jeune fille d'autrefois sont devenus les maîtres de ce domaine qu'ils ont conquis et qu'ils ne cesseront d'occuper, car des enfants aux cheveux d'or, aux yeux de ciel, croissent parmi eux, comme des fleurs vivantes, aux grâces éternelles... Car les moissons futures rempliront les bras de leurs fils... Ainsi se perpétue la pensée des ancêtres... Cela s'appelle vivre; mieux encore cela s'appelle survivre...

Le soir, quand les bruits s'éteignent et que les lampes s'allument, quand les êtres mystérieux se lèvent, et que l'esprit du passé rôde sur les ailes de la nuit, à l'heure où le vol des âmes commence autour des maisons bien-aimées, je crois voir l'âme des premiers colons, les fondateurs et les martyrs, entourer, là-bas, la maisonnette sur la colline!...

BLANCHE LAMONTAGNE-BEAUREGARD

Le devoir d'état est comme un huitième sacrement. Aucune dévotion ne le remplace, aucune n'y supplée. La fidélité au devoir d'état est inséparable de la vraie dévotion.— Père FABER.

Les droits de l'enfant

ON discutait ce soir-là une grave question. Tandis que l'enfant dormait à poings fermés, le père et la mère, assis de chaque côté de la cheminée devant un pétillant feu de bois, échangeaient leur avis :

— Notre Pierre a neuf ans, il faut se décider, disait la mère, à l'envoyer au catéchisme.

— Y songes-tu, ma chérie? C'est contraire au bon sens!

Comment? Explique-toi.

A sa femme étonnée, l'homme, imbu des "grands principes", apporta les arguments qu'il avait dégustés, accommodés à toutes les sauces, dans ses journaux "laïques".

— Souviens-toi, ma chérie, que l'enfant a des droits sacrés qu'il ne nous est pas permis à nous parents, de violer!... Si nous envoyons Pierre au catéchisme, un prêtre va *de force* lui inculquer une doctrine toute faite, une morale ennuyeuse, que le pauvre petit sera condamné à recevoir sans examen, n'étant pas encore capable d'en reconnaître le vrai ou le faux... Tu le vois, nous commettrions un crime contre la liberté de conscience!

— Mais les autres parents?... Est-ce qu'ils n'envoient pas leurs enfants au catéchisme?

— Victimes d'un vieux préjugé! Ils engagent malgré eux leurs enfants dans une voie qu'à vingt ans peut-être ils désertent!

La jeune femme était abasourdie... Elle hasarda :

— Si à vingt ans Pierre nous reproche de ne pas l'avoir instruit de la religion?

— Et s'il nous reproche d'avoir compromis son avenir?

Elle sentait monter les larmes... Elle s'approcha de lui, caressante, et, l'embrassant, elle murmura :

— Au nom de ce petiot, je te demande qu'il soit chrétien!

Il la repoussa doucement :

— Mais la liberté de conscience, qu'en fais-tu? Les droits de l'enfant, tu les oublies?

— Au contraire, j'y pense! L'enfant a droit de connaître la religion, sans quoi il serait un vaurien!

— Vieille rengaine! Est-ce qu'on ne peut pas être honnête sans religion? Je te citerais des bandits qui sont allés au catéchisme!

— C'est des exceptions... Ils ont été entraînés... J'ai peur pour mon petit Pierre !..

— Eh bien ! si à vingt ans ton Pierre veut se faire catholique, il se fera catholique... , mais alors il sera libre, ayant jugé en connaissance de cause.

— Mais non, il ne pourra pas, puisqu'il ne connaît pas le religion.

— Il l'étudiera si ça lui fait plaisir !

— Le pourra-t-il ?... Qui la lui apprendra ?

Elle pleurait... Suppliante, elle ajoutait :

— Et s'il est devenu vicieux, que ferons-nous ?

— Je te le répète, il sera libre... Et je n'aurai pas à me reprocher d'avoir méprisé ses droits à la liberté de conscience !

Le silence se fit dans la chambre...

Puis de sa voix la plus persuasive, la mère présenta un dernier argument, suprême ressource :

— As-tu réfléchi, mon ami, que les autres n'auront pas pour les "droits" de Pierre à la liberté de conscience le même respect que nous?... Tandis que nous négligerons volontairement de lui apprendre la morale et la religion, ses camarades et ses maîtres lui enseigneront sans pudeur l'immoralité et l'irréligion.

— C'est leur droit.

— Mais ne serait-ce pas aussi le nôtre de faire la contre partie ? Alors il choisirait à vingt ans, comme tu dis, en pleine connaissance de cause.

Il reprit, agacé !

— Tu raisones à faux !... Les amis, les journaux, les maîtres lui exposeront le bien et le mal, le vice et la vertu, mais ne l'obligeront à rien... , tandis que le curé l'obligerait à croire et à pratiquer !... Je te dis que je veux que les droits de la conscience de Pierre soient respectés !

— Mais, enfin !...

— Il n'y a pas d'enfin, je le veux, ce sera.

Et ce fut.

Pierre ne mit pas les pieds au catéchisme.

* * *

Onze ans après, dans cette même chambre, près d'un même feu, on discutait ce soir-là une grave question.

Un grand garçon, maigre, pâle, à la figure fatiguée, posait pour la centième fois la même injonction :

— Je vous dis qu'il me faut de l'argent !

— Tu n'en auras pas !

— Il m'en faut !

La mère se taisait, bouleversée.

Le père, d'une voix mécontente :

— Tu nous ruines ! J'ai trop de fois payé... je ne marche plus ! Je veux garder du pain à ta mère.

Elle pleurait.

— Tu marcheras de force : je suis mineur !

— Je te ferai interdire !

Il se campa tout droit, les bras croisés :

— Fais-le donc ! Et ma liberté ?

Le père, radouci :

— Si seulement tu travaillais ?

— Que veux-tu que je fasse en attendant le service ?

La mère parla :

— Oh ! si, Pierre tu pourrais travailler, tu es intelligent !

— Que papa me trouve une situation !

— Je t'en ai trouvé : on t'a chassé.

— Dame ! ça m'ennuyait. Il faut bien jouir un un peu de la vie.

— Tu es un fainéant !

— Pas plus que toi ! Tu vis bien de tes rentes !

— J'ai travaillé, moi ! Et puis je suis honorable ; toi, tu nous déshonores... ton inconduite est la fable de la ville...

— Mais, papa, qu'est-ce que je fais de mal ?

Est-ce que je ne suis pas libre ? J'ai vingt ans ! j'ai le droit de me diriger en toute liberté de conscience.

La mère tendit vers lui ses bras :

— Oui, mais as-tu le droit de faire pleurer ta mère ?

— Tu as grand tort de pleurer, maman je ne fais pas de mal.

Puis après un moment de pause :

— Vous avez détourné la question : je veux de l'argent !

— Tu n'en auras pas...

— C'est ton dernier mot ?

— Oui !

— C'est lâche ! Vous voulez jouir seuls de votre "galette". Eh bien ! vous en jouirez seuls... si vous pouvez !

— Pierre, tu me brises le cœur ! s'écria la mère.

Se tournant vers son mari :

— Cède, mon ami, je t'en prie !... J'ai peur qu'il ne lui arrive malheur !

— Non, je ne céderai pas.

— Tant pis pour vous deux.

Proférant un blasphème, Pierre sortit en claquant la porte.

Le père leva les épaules :

— La nuit porte conseil ! Demain il sera plus calme. Allons nous coucher.

La mère répondit au travers de ses larmes :

— Demain ? .. qui sait ? ..

* * *

Levée de bonne heure après une nuit d'insomnie, la pauvre femme se rendit sans bruit à la chambre de son Pierre.

Elle avait son plan : elle lui parlerait si doucement qu'il ne pourrait lui résister .. Son père avait été trop dur .. aussi Pierre s'était-il buté contre lui ! .. Mais elle ! sa mère ! ..

Elle entre .. étonnement .. la lampe brûlait encore, le pétrole achevait de se consumer.

Elle regarda .. il était étendu et semblait dormir.

Elle l'appela .. pas de réponse.

Sur la table de nuit, elle aperçut une fiole vide avec une étiquette rouge ..

— Du poison !

Sous la fiole, un papier écrit au crayon nerveusement griffonné :

“ Puisque vous entravez ma liberté, je meurs.

“ Je n'ai plus rien à faire ici-bas du moment que l'argent et le plaisir me manquent.

“ Je m'en vais dans la pleine volonté de ma libre conscience.

“ Adieu ! ”

La pauvre mère poussa un cri déchirant ..

Puis, se précipitant sur le cadavre, elle le secouait pour le réveiller :

— Pierre ! Pierre ! réponds à moi, ta mère !

Son mari accourut à ces cris.

Il comprit aussitôt l'horreur de la scène

La mère affolée embrassait son fils encore chaud.

Se redressant soudain, elle aperçut son mari, blême, terrorisé, qui, n'osant bouger, se tenait dans l'angle de la porte.

Elle se tourna vers lui, et lui jeta :

— Malheureux, c'est de ta faute ! Si tu m'avais écoutée quand je voulais qu'il fût chrétien ! ..

Puis, hors d'elle-même, elle ajouta :

— Tu l'as tué.

Il restait immobile, muet d'épouvante.

Les yeux hagards, d'un air stupide, il contemplait le désastre de la liberté d'une conscience privée de Dieu, et il comprenait que si l'enfant a des droits, c'est à connaître le bien et à ignorer le vice !

En un moment le jour pénétra dans le cerveau enténébré d'impiété, et d'un seul coup les illusions s'écroulaient dans son âme ! ..

Mais il était onze ans trop tard !

ÉGIDIO [*La Réponse*]

Bernadette

DE LA FILLE du meunier Soubiours, comme de Jeanne d'Arc, comme de Mélanie à la Sallette, comme de tant d'autres pucelles, on a raison de redire l'oracle du *Magnificat* : *Et exultavit humiles*. Il a exalté les humbles. De même que Celui qui est doux et humble de cœur, met ses complaisances dans les âmes non enflées par la superbe, de même la Vierge prodigue son amitié à toutes celles qu'orne la plus profonde humilité.

Bernadette, la confidente de l'Immaculée, en est un exemple frappant. On s'en convaincra par la lecture des lignes suivantes que nous empruntons à un journal de France. C'est un pèlerin de Coutances qui raconte.

* * *

Durant les courtes heures libres de leur séjour dans la cité de Marie, les pèlerins de Lourdes sont incités à de pieuses visites. Une couronne de couvents rayonne autour de la Vierge, attire les dévotions privées. Le monastère des pauvres Clarisses, sévère et nu, à peine percé de lucarnes carrées, appelle, rue de la Grotte, les Tertiaires de Saint François d'Assise. Sur un point culminant de la route de Pau, le couvent des Dominicains s'ouvre aux Tertiaires de Saint Dominique ; les fervents de la vénérable Thérèse de l'Enfant Jésus vont au magnifique Carmel de cette même colline invoquer leur petite sainte. Trois grands couvents : L'Assomption, hélas ! fermé par la persécution, le Carmel, l'Orphelinat des Soeurs de Nevers dominant le riant côteau de la rive droite qu'

fait face à la Grotte. Pour atteindre ces intéressants sanctuaires tout proches, séparés de l'esplanade de la basilique par le Gave, il faut effectuer un assez long circuit.

Me rendant au Carmel, l'inspiration de visiter au passage la chapelle des Sœurs de Nevers m'arrête. Dans la cour de l'établissement, une aimable religieuse entourée d'orphelins me donne, avec la permission de visiter la chapelle, l'espoir d'entendre une vieille religieuse qui a connu Bernadette !

Dans un angle du parloir où je pénètre, j'aperçois la statue de la Vénérable, sur les murs, des souvenirs de la petite meunière. Une religieuse ancienne, Sœur T... au visage encore jeune, — il y a de ces moniales qui déjà gardent sur leurs traits l'éternelle jeunesse des élus, — les yeux abrités de lunettes cerclées de corne, m'accueille avec un engageant sourire.

— Ma Sœur, lui dis-je, la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus que je vais voir, m'inspire de faire chez vous une halte... Vous avez connu Bernadette et vous voudrez bien en faveur des lecteurs de mon journal, vous rappeler quelques souvenirs vécus ?...

— Puisque vous venez de la part de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, je n'ai rien à refuser, Monsieur. Oui, j'ai connu Bernadette, j'ai passé quinze mois consécutifs avec elle ; ensemble nous avons fait notre noviciat. Tenez, ajoute la religieuse en me montrant un agrandissement photographique placé au-dessus de la cheminée, voilà le seul portrait ressemblant de Bernadette devenue Sœur Marie-Bernard, religieuse de la Charité de l'Instruction chrétienne de Saint-Gildard de Nevers.

Je pose une question :

— Faut-il accepter comme authentique l'image idéaliste qu'en a tracée Henri Lasserre ou admettre le portrait de Huysmans ?

— Restez entre les deux portraits et vous serez dans le vrai. La note dominante de la physionomie de Bernadette, c'est l'humilité mise en perpétuelle requisition, à tout instant exercée : *“ Qu'il ne fait pas bon être Bernadette, disions-nous entre novices ! Que je ne voudrais pas être Bernadette ! ”* ne cessions-nous de répéter à notre maîtresse, Mère Marie-Thérèse Vanzou, une femme remarquable, devenue plus tard supérieure générale de la Congrégation. *“ Ma conduite à l'égard de votre sœur n'est pas systématique, répondait notre maîtresse, le Saint-*

Esprit me pousse à mortifier cette chère enfant. ” Et Bernadette courbait la tête, malgré son caractère vif un peu têtu, sensible à l'humiliation sous toutes ses formes. On confiait aux novices, continue la religieuse, le soin de quelques malades de la maison. Jusqu'à l'heure du repas du soir, Sœur Marie-Bernard fut fidèlement dévouée à son service. Le souper achevé, comme nous nous rangions pour la récréation autour de notre maîtresse, celle-ci nous interroge sur la façon dont nous avons rempli notre office. Arrive le tour de Bernadette : *“ Et vous, ma Sœur, qu'avez-vous fait ? — Ma Mère, j'ai donné une médecine à telle religieuse, préparé une potion pour telle autre... — Et depuis lors, reprit sévèrement Mère Marie-Thérèse, vous avez abandonné vos malades ? (Il était impossible qu'elle les eût vues dans l'intervalle). Que vous êtes peu charitable ! Allez donc au plus tôt réparer votre coupable négligence. ”* Et Bernadette, confuse, mais toujours rayonnante, retourna au chevet de ses malades.

* * *

Je m'informe comment a vénérable Sœur entra au couvent de Nevers.

— Bernadette Soubirous ne savait pas lire au moment des Apparitions, elle reçut des religieuses qui dirigeaient l'école communale de Lourdes l'Instruction primaire. Le bon Dieu l'appela à devenir une des nôtres. Elle ne fut pas admise à Nevers avec des démonstrations de joie et de fierté, en vue de la gloire future qui devait en rejallir sur la Congrégation, mais avec difficulté et à regret, ainsi qu'une recrue plutôt onéreuse et encombrante, une vraie charité en faveur de la Sainte Vierge ! Ainsi constamment traitée, Bernadette pouvait, à l'estime du commun des religieuses, être classée dans une catégorie inférieure, et pourtant, Sœur Marie-Bernard n'était dépourvue ni d'esprit ni de capacité. C'était la grande épreuve que Dieu lui imposait et qu'elle supporta héroïquement jusqu'à sa mort...

Après notre profession, dans une cérémonie solennelle présidée par Mgr Forcado, évêque de Nevers, assisté de la Mère Générale, une religieuse imposante, je vous assure, la Révérende Mère Josephine Imbert, chacune de nous reçut sa lettre d'obédience, qui pour une école, qui pour un hôpital. Seule Bernadette se trouva

sans obéissance, la communauté voulait à tout prix garder à Nevers son joyau.

Monseigneur demanda :

— Et de Sœur Marie-Bernard que faites-vous, ma Mère ?

— Monseigneur, répond la supérieure d'un ton de pitié, elle est bonne à rien ! . . .

Sur les instances de l'évêque, la supérieure ajoute :

— Peut-être pourrait-on l'occuper en sous-ordre à l'infirmerie ou à la cuisine ?

Et ma bonne interlocutrice, encore dominée par le sentiment qui l'agitait il y a cinquante-quatre ans, ajoute :

— Elle devait savoir, la pauvre petite, que malgré sa santé chétive, elle avait des talents qu'elle pouvait exercer pour un grand bien commun, et de l'esprit vif, comme vous le verrez, Cependant, Sœur Marie-Bernard avoua que l'épreuve publique lui avait été terriblement douloureuse.

A son arrivée à Nevers, Bernadette avait dû narrer devant la communauté et le noviciat les apparitions de Lourdes ; depuis lors, si ce n'est en des circonstances exceptionnelles, le sujet d'entretien était formellement interdit : “ Si l'Immaculée, disait Bernadette, avait trouvé une fille plus misérable, plus nulle, plus ignorante que moi, elle l'aurait choisie de préférence . . . ” Elle aimait cette comparaison : “ Savez-vous à quoi sert un balai ? A balayer la maison. Qu'en fait-on ensuite ? On le met derrière la porte. Eh bien, c'est ce que la Sainte Vierge a fait de Bernadette ! ”

Puis : “ La Sainte Vierge s'est servie de moi comme d'un caillou qu'on trouve sur le chemin . . . ”

Elle gardait pourtant présent, parmi les épreuves intérieures qui ne lui manquèrent pas, le souvenir de l'inoubliable sourire de Marie ! Chaque jour, elle récitait la prière que l'apparition lui avait apprise mot à mot.

Quand nous lui demandions de nous la réciter : “ A quoi bon, répondait Sœur Marie-Bernard, vous autres en lisez de belles dans les livres dorés, moi, pauvre ignorante, je ne sais que ma petite prière ; elle est spéciale à mes misères ; elle ne vous apprendrait rien du tout ! ” Personne ne l'a jamais sue, pas plus que les secrets que lui révéla l'Immaculée.

— Je m'étonne. Les supérieurs n'ont-ils pas fait écrire à la Vénérable quelque relation pour l'édification publique ?

— Non, Bernadette a emporté sa prière et les secrets de Marie dans la tombe. Une seule chose

la distinguait de toutes nous autres, c'est la façon dont elle faisait son signe de croix. Vous savez que la Sainte Vierge lui avait appris elle-même à le tracer ?

Je risque une requête :

— Bernadette s'efforça, dit-on, en faveur d'un impie, qui l'en priait, d'imiter le sourire de la Sainte Vierge. Essayez, ma sœur, de me montrer, bien qu'imparfaitement, le signe de croix de Bernadette.

La vieille religieuse se recueille, commence à esquisser un signe de croix solennel, Elle s'arrête :

— Non, ce n'est pas ça . . . Le signe de Bernadette était si simple . . . Excusez-moi, Monsieur, je ne sais pas.

Elle poursuit :

— Fréquemment de grands personnages, des évêques surtout, désireux de voir sœur Marie-Bernard, survenaient au noviciat. La jeune religieuse se doutait bien qu'elle allait être en cause et s'esquivait, dans la mesure où le lui permettait l'obéissance.

— Vous n'avez pas baisé l'anneau de Monseigneur, lui disions-nous au retour, vous avez perdu cinquante jours d'indulgences.

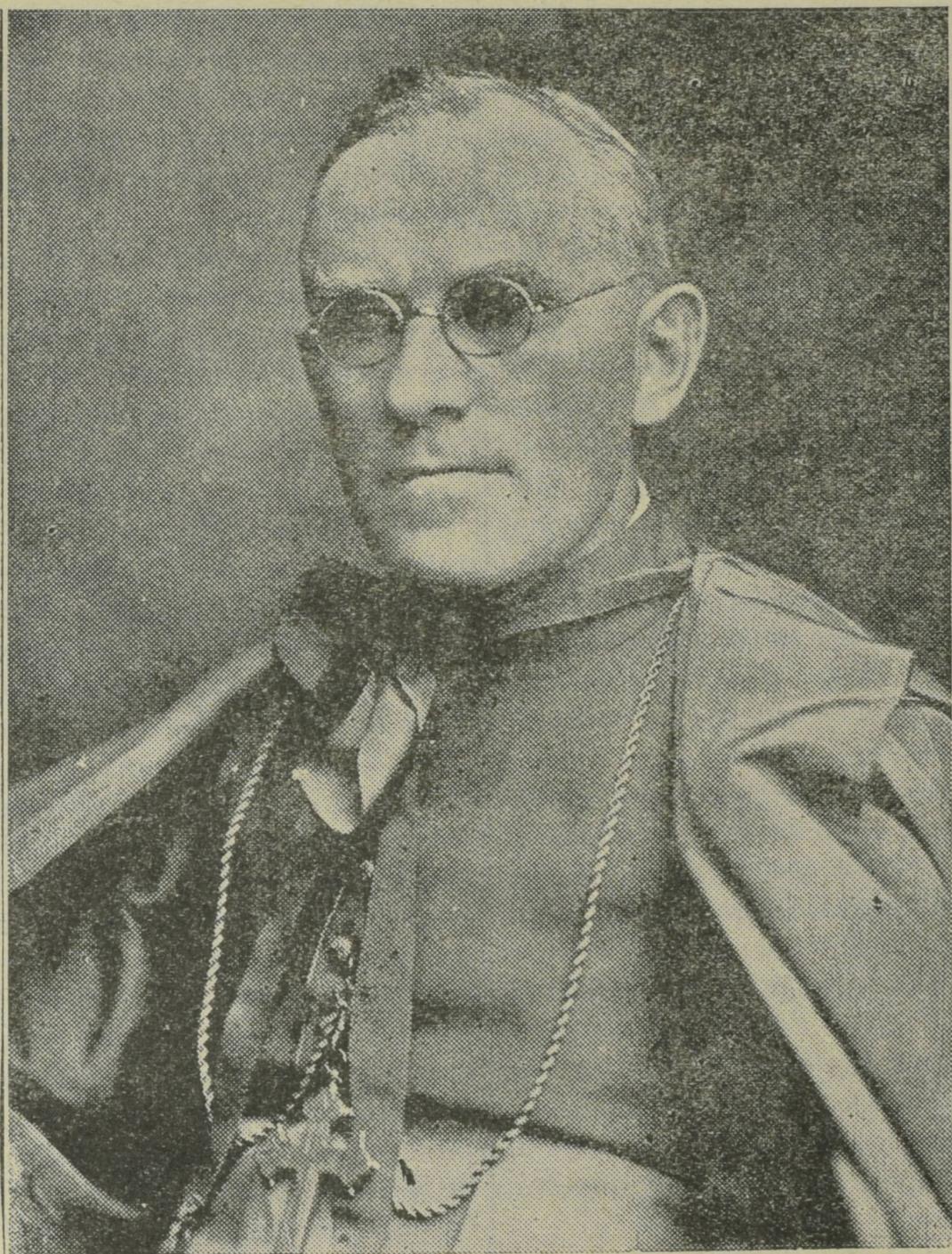
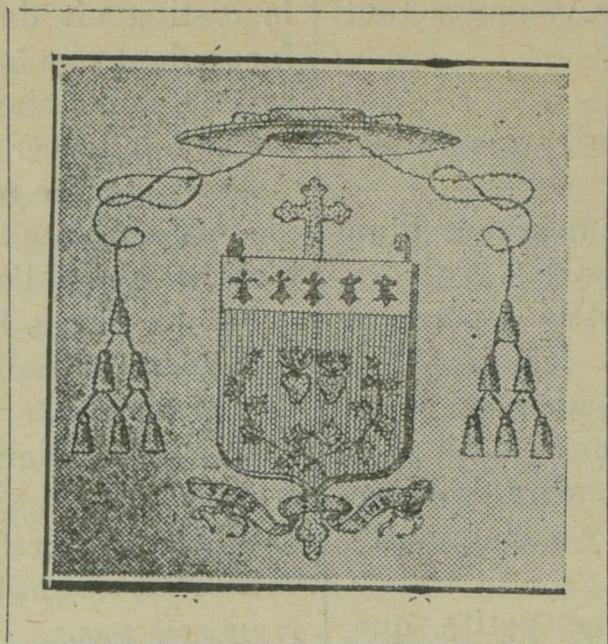
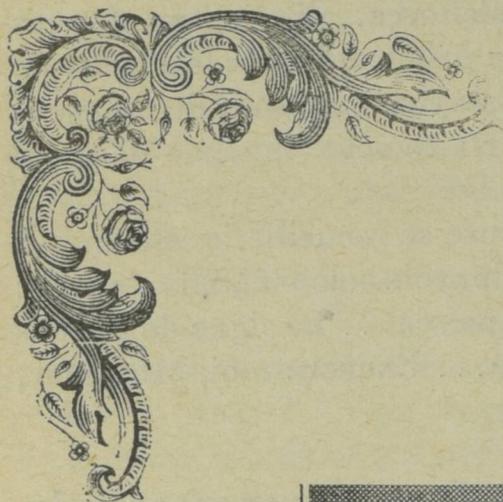
— *Mon Jésus, miséricorde !* s'écriait alors Bernadette, *en voilà 300 de gagnés !*

* * *

Je n'ai revu Sœur Marie-Bernard qu'aux retraites annuelles de Nevers qu'elle ne quitta jamais, termine Sœur T . . . Elle y fut occupée au service de l'infirmerie, puis de la sacristie.

Bernadette mourut âgée de trente-sept ans, dans la semaine de Pâques, le 16 avril 1879. Trente ans après sa mort, le 22 septembre 1908, elle fut exhumée en présence de l'évêque diocésain, d'une Commission ecclésiastique et de plusieurs médecins. Son corps était desséché, mais en état de conservation parfaite. Ses plaies à l'épaule et au genou étaient cicatrisés (carie des os). Les vêtements enlevés, le corps pieusement lavé, on revêtit la sainte d'un nouveau costume religieux et on l'inhuma une seconde fois dans la chapelle Saint-Joseph, située dans le parc de la communauté, en attendant les gloires de la béatification car Bernadette fait des miracles et convertit des pécheurs.

C'est ainsi que Dieu exalte les humbles, ainsi que la Vierge, la grande Reine récompense la bonne enfant dont le dicton favori était : “ *J'aime tout ce qui est petit.* ”



S. G. MGR LEVENTOUX
sacré à Québec, le 11 juin, par S. E. le Cardinal Bégin.

EPHEMERIDES CANADIENNES

JUIN 1922

1.— M. J.-L. Boulanger, secrétaire de l'hon. Perron, ministre de la Voirie, est nommé sous-ministre de ce département.

— On annonce du Manitoba, la mort, à l'âge de 84 ans, de l'honorable M. Sutherland, ancien chef de l'opposition dans cette province.

— Le Collège royal naval que le gouvernement canadien avait établi, en 1910, à Esquimalt, C. A., est fermé définitivement.

— Le "Montcalm" de la flotte du Pacifique Canadien s'échoue à la pointe Bigot, entre Trois-Rivières et Québec.

3.— On apprend de source autorisée que S.G. Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, vient d'être nommé archevêque d'Ottawa.

4.— Des anciens soldats sans travail de Toronto, Hamilton et autres villes d'Ontario, au nombre de 278, conduits par le général Riley, arrivent à Ottawa après avoir fait à pieds le voyage entre ces villes. Lundi matin, le général et onze de ses lieutenants exposent leurs demandes au gouvernement.

5.— Les prix Casgrain décernés aux deux meilleurs élèves des séminaires ou collèges affiliés à l'Université Laval qui ont pris part à un concours spécial sur l'Histoire du Canada, sont attribués à M. Charles-Eugène Roy, du Collège de Lévis, et à M. Adélarde Bergeron, du Séminaire de Chicoutimi.

— A Montréal, décède subitement M. le juge Maréchal, de la Cour Supérieure, à l'âge de 58 ans.

6.— Le Sénat canadien adopte un amendement à la loi régissant les juges au Canada, en vue de contraindre à prendre leur retraite ceux des juges que leur état de santé rend incapables d'accomplir efficacement les fonctions de leur charge.

— M. le chanoine L.-N. Campeau, administrateur du diocèse d'Ottawa depuis la mort de Mgr Gauthier, est nommé protonotaire apostolique. Mgr Campeau est prêtre depuis 51 ans.

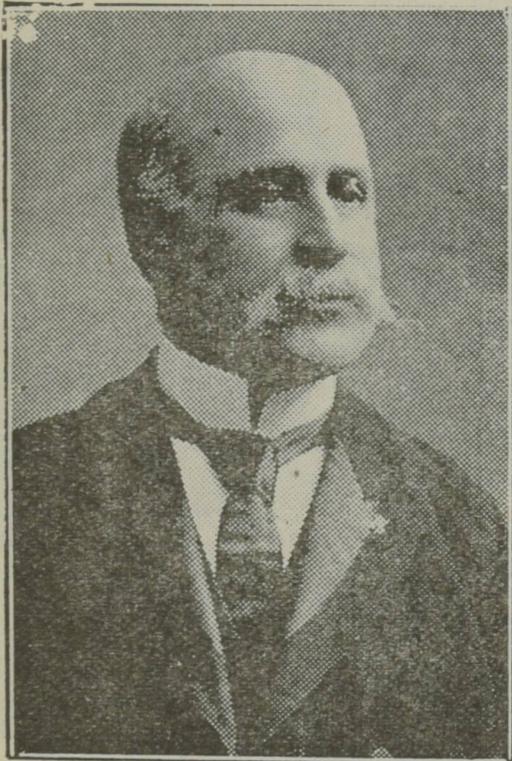
9.— Mike Prosko, convaincu en Cour d'Assises du meurtre de Tudor Kostinian, est exécuté ce matin à la prison de Québec. Il est mort catholique.

11.— Dans l'église du Saint-Cœur de Marie à Québec, Sa Grandeur Mgr M.-J. Leventoux, eudiste, évêque titulaire de Legio et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, est sacré par Son Eminence le cardinal Bégin.

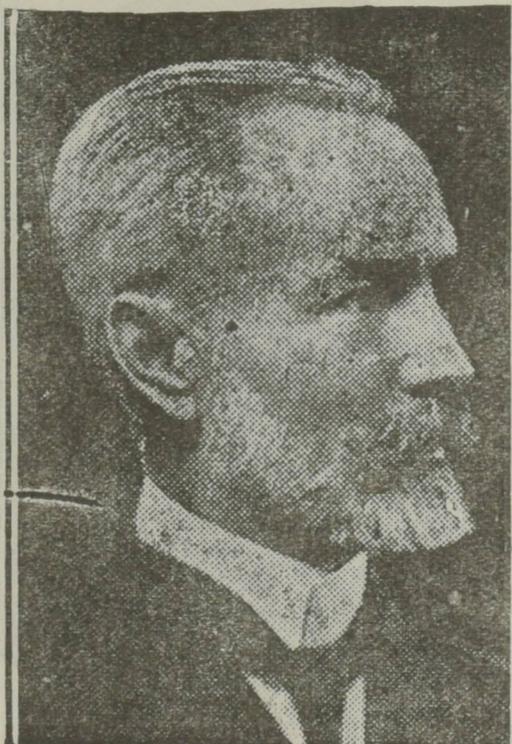
12.— M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, reçoit le titre de docteur ès-Lettres de l'Université Laval.

13.— M. l'abbé J.-E. Laberge, curé de St-Jean-Baptiste de Québec, est nommé Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

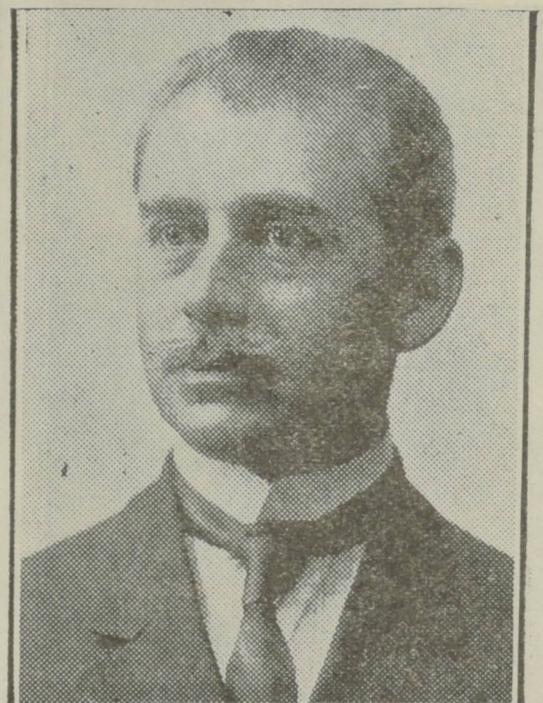
— Le budget est voté par une majorité de 18 voix, grâce à l'appui de neuf progressistes et d'un indépendant.



M. JOSEPH VÉZINA



M. C.-J. MAGNAN



M. J.-A. GILBERT

— Les chenilles dévastent les vergers du Nouveau-Brunswick et semblent vouloir se diriger vers la Province de Québec.

14.— M. Paul Bernier, de Ste-Anne de la Pocatière, et M. Henri Marcoux, du petit Séminaire de Québec, remportent les prix du Prince de Galles, respectivement en Physique, et en Rhétorique.

15.— La ville de Québec vend pour \$420,000.00 d'obligations au taux de 5½% pour 10 ans. Elle obtient 99.27 représentant un taux de 5.60%

16.— Le commerce canadien s'améliore sensiblement, Pour le mois de mai il se chiffre à la somme totale de \$136,580,094, contre \$129,530,031 pour le mois correspondant de l'an dernier. C'est une augmentation de plus de 7 millions. Les importations durant ce mois ont diminué de deux millions, par contre les exportations, surtout des produits domestiques, accusent une augmentation de plus de neuf millions et demi.

17.— A Montréal décède presque subitement l'honorable juge Hector Chauvin, de la Cour Supérieure. Le défunt était le beau-frère de M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*.

18.— A la suite d'une pluie torrentielle qui dure toute la journée d'hier et toute la nuit, la rivière Chaudière sort de son lit et inonde toute la vallée de la Beauce. L'eau atteint une hauteur de 25 pieds au dessus du niveau normal. Près de 25,000 cordes de bois de pulpe appartenant à la Brown Corporation partent à la dérive.

— La procession extérieure du Saint Sacrement ne peut se faire dans aucune paroisse de la ville de Québec à cause de la pluie.

— Dans son discours de fin d'année prononcé dans la salle des Promotions de

l'Université Laval, à l'occasion de la collation des diplômes, Mgr C.-N. Gariépy, recteur, annonce la création d'une école de Musique, affiliée à l'Université Laval. Quatre musiciens de Québec reçoivent le titre de docteurs. Ce sont MM. Gustave Gagnon, qui sera le directeur de cette école, Joseph Vézina, Arthur Lavigne et J.-A. Gilbert.

— Au Patronage de Lévis, s'ouvre le deuxième congrès des Œuvres de jeunesse ouvrière de Montréal, Québec, St-Hyacinthe et Lévis, sous la présidence active du R. Père L.-E. Tremblay, des Frères de St-Vincent de Paul, supérieur du Patronage de St-Hyacinthe. Ce congrès durera trois jours.

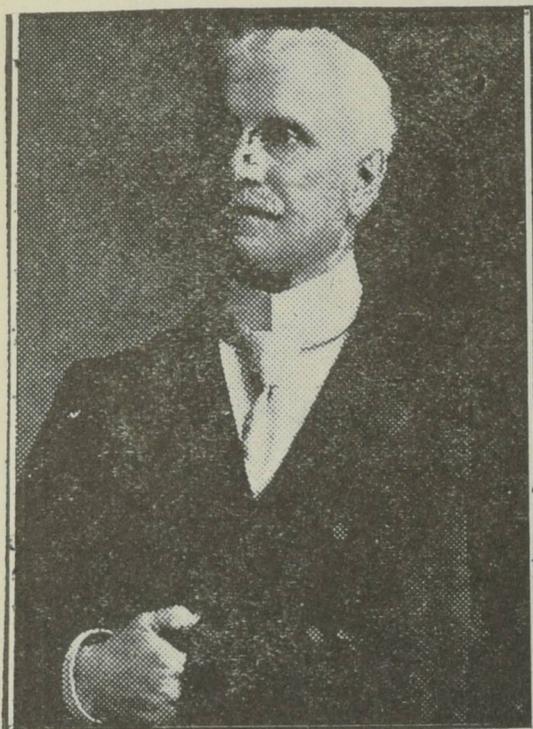
— Le général G.-L. Tremblay, Commissaire du Havre de notre ville, est nommé gérant général du port de Québec et ingénieur en chef de la Commission en remplacement de M. St-George Boswell, qui prend sa retraite.

20.— A Sherbrooke s'ouvre le congrès annuel de l'Union des municipalités de la Province de Québec.

21.— A Beauceville, s'ouvre une exposition des produits de l'érable.

23.— Dans une lettre publique adressée à M. le directeur de *l'Action Catholique* à l'occasion de la fête de Saint-Jean-Baptiste, le R. Père Connolly, C.S.S.R., curé de St-Patrice de Québec, rend un bel hommage à la solidarité catholique entre Irlandais et Canadiens français.

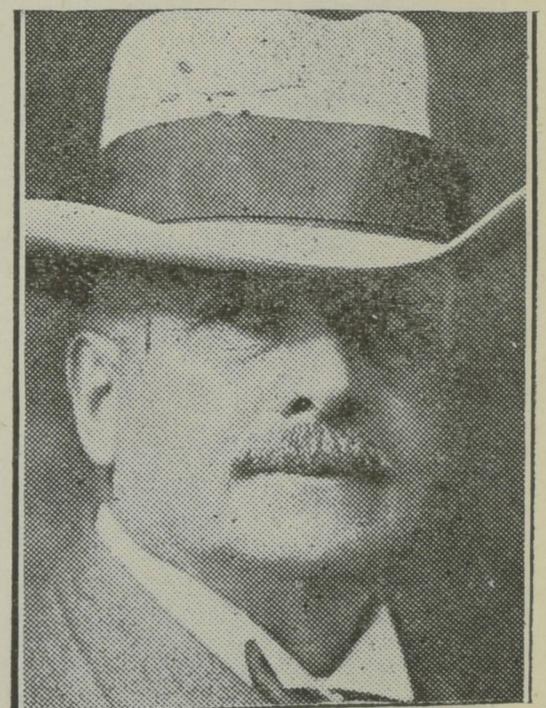
24.— Notre fête nationale, célébrée cette année sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, qui fête le 60e anniversaire de sa fondation, est marquée par trois jours de réjouissances tour à tour religieuses et patriotiques.



M. ARTHUR LAVIGNE



Mgr J.-E. LABERGE



M. GUSTAVE GAGNON

28.— A Québec, à l'âge de 73 ans, décède M. J.-N. Castonguay, ingénieur civil, chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

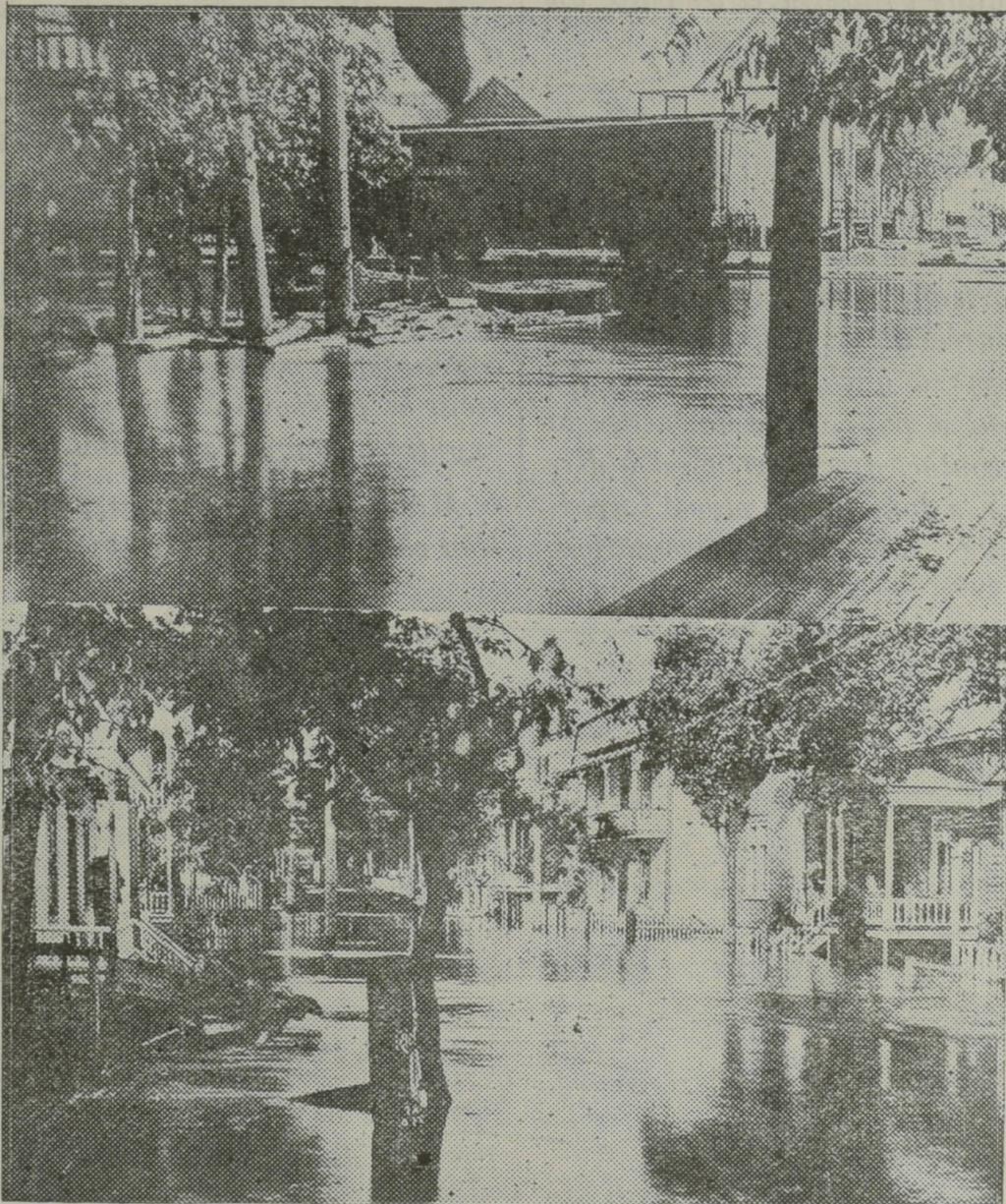
— La première session du quatorzième parlement est prorogé à 1 h. 35 ce matin. En l'absence du gouverneur général, c'est sir Louis Davies, juge en chef de la Cour Suprême, qui prononce le discours de prorogation.

— D'après un rapport qui vient d'être publié, il est passé dans le port de Montréal, pour expédition, jusqu'à date, au cours de la présente saison de navigation, 4,000,000 de minots de grain de plus que durant la même période, l'an dernier.

29.— D'après les chiffres officiels qui viennent d'être publiés, la population du Canada, au recensement de 1921, était de 8,788,483 âmes. La province de Québec a une population de 2,261,199, et notre ville possède 95,193 habitants.

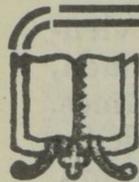
30.— On signale de nombreux feux de forêts dans la Colombie Britannique.

— Une nouvelle ville surgit au Yukon. La ville de Dawson deviendra bientôt une ville déserte. Les hôtels et les maisons sont démolies et on les reconstruit au nouveau camp minier Mayo. On prédit à Mayo une population de 20,000 âmes d'ici deux ans.



L'INONDATION DANS LA BEAUCE

Photographies prises à Ste-Marie lors de la récente inondation.



Gauserie scientifique



La machine humaine

LA PETITE CIRCULATION

Le sang, dans sa course à travers le corps humain, parcourt deux cycles qu'on est convenu d'appeler la grande circulation et la petite circulation.

La première, dont nous nous sommes occupé dans notre dernier entretien, reçoit les substances nutritives élaborées dans l'intestin, et les porte au cœur, qui les distribue à l'organisme.

Le corps est ainsi nourri.

Mais si l'organisme ne recevait que ce sang la mort viendrait très rapidement, car il lui faut bien de la nourriture, mais il a encore plus besoin d'air.

Un homme peut, en effet, vivre plusieurs jours sans manger ; la durée de sa vie, lorsqu'il est privé d'air, se résume à quelques minutes. La petite circulation, qui a pour tâche de mettre la masse sanguine en contact avec l'air, c'est à dire de nous faire respirer, a donc encore plus d'importance immédiate que la grande circulation.

Lorsque le sang, chargé des principes nutritifs, arrive au cœur par l'oreillette droite, il passe de là dans le ventricule droit, qui le lance dans le poumon. Des poumons le sang revient dans l'oreillette gauche avec toutes ses qualités nutritives et vivifiantes, et c'est de là qu'il passe dans le ventricule gauche pour entreprendre la tournée de la grande circulation.

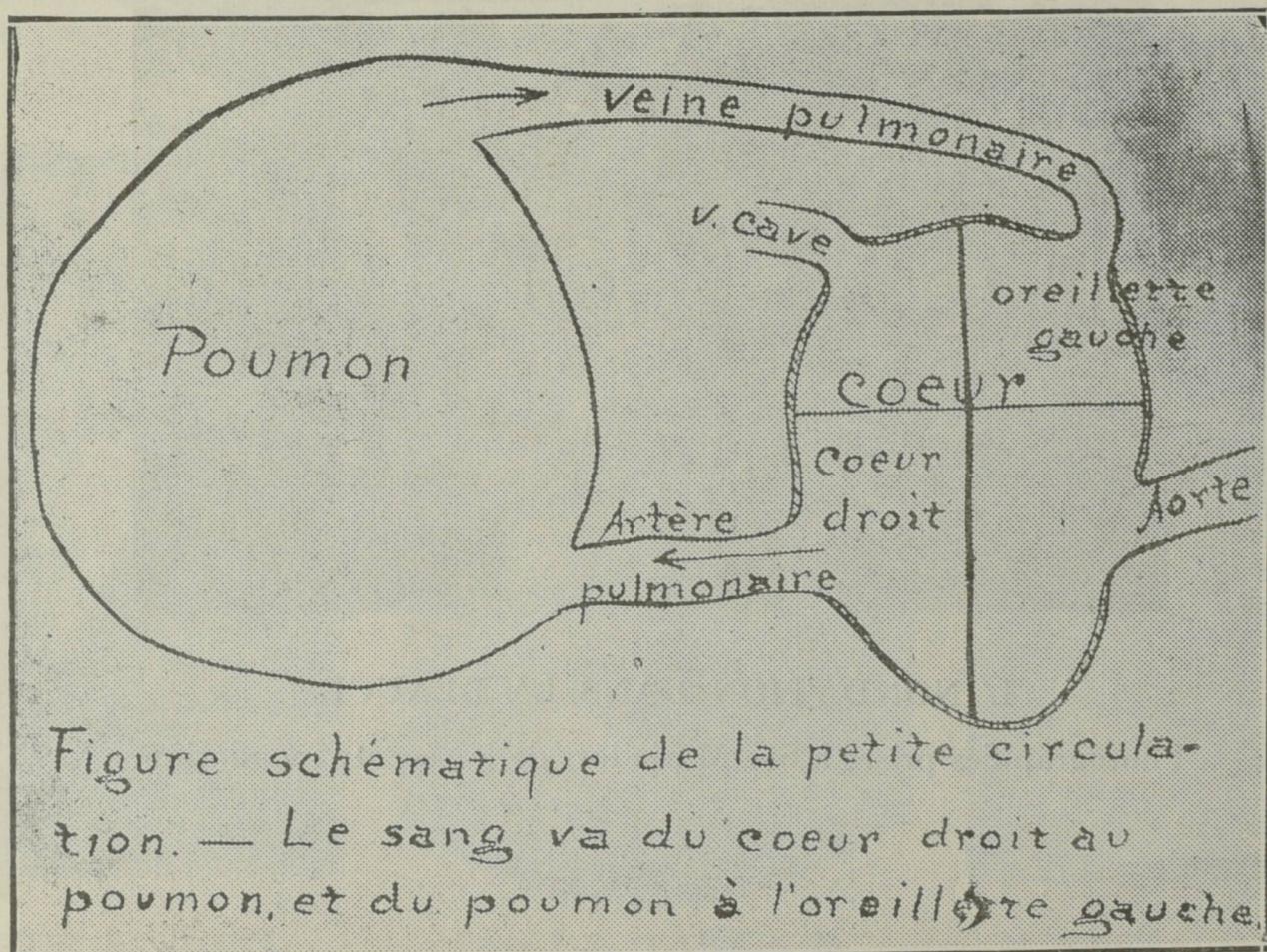
Lorsque le sang sort du cœur droit par l'artère pulmonaire, que va-t-il faire dans les poumons ?

Il va s'y débarrasser de l'acide carbonique dont il s'était chargé en cours de route, et qui lui donnait une teinte noirâtre, et y puiser l'oxygène qui le rend à nouveau rutilant et vivifiant.

Voici comment le phénomène s'opère :

Le sang, arrivé dans les poumons, s'y disperse dans les milliers de capillaires qui entourent les plus fines ramifications des bronches. Celles-ci, comme on le sait, sont des tuyaux où l'air extérieur se précipite à chaque inspiration, pour être expulsé à chaque expiration.

Mais l'air inspiré n'a pas la même composition chimique que l'air expiré : le premier renfe -



me la quantité d'oxygène normale, pendant que le dernier est plus chargé d'acide carbonique.

Cet excès d'acide carbonique explique pourquoi, lorsque des personnes sont enfermées en trop grand nombre dans une chambre close, elles ne tardent pas à ressentir des malaises qui peuvent aller jusqu'à l'asphyxie si les fenêtres ne sont pas ouvertes. C'est que leur sang ne peut pas refaire son plein d'oxygène.

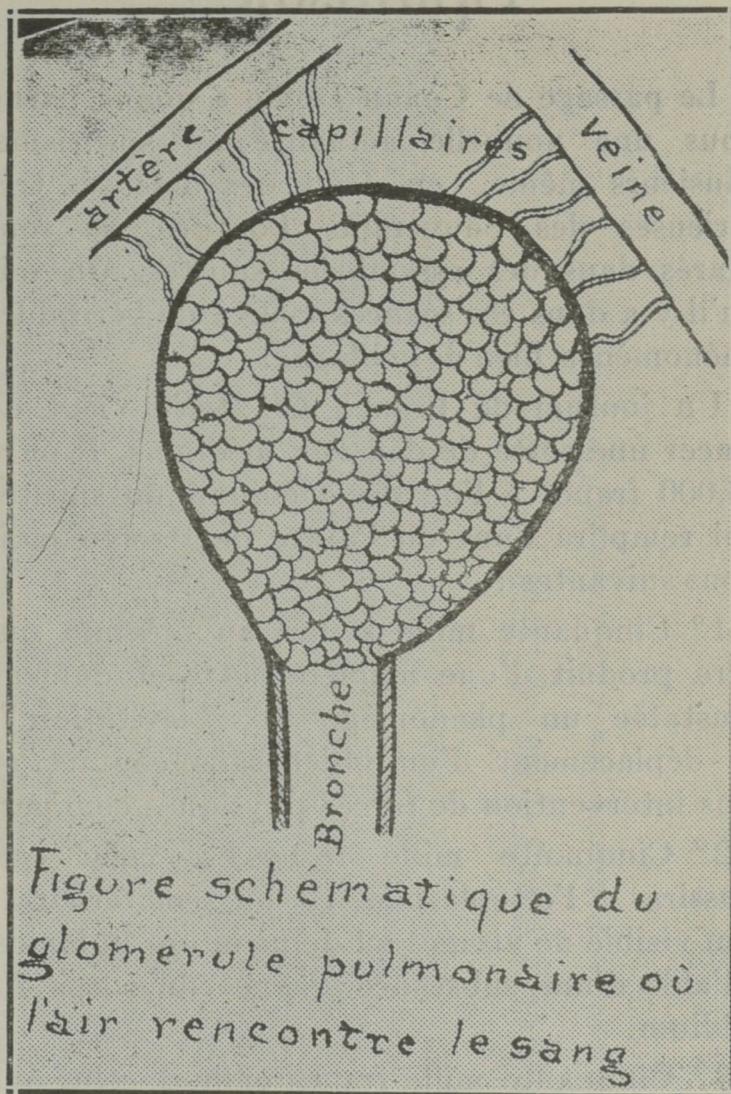
On cite souvent l'épisode suivant des guerres napoléoniennes : Un certain nombre de prisonniers autrichiens avaient été entassés dans une cave. Lorsque, le matin, on voulut les faire sortir, on constata que tous ceux qui n'étaient pas à proximité de l'unique soupirail étaient morts d'asphyxie durant la nuit. L'air était devenu irrespirable, parce que trop chargé d'acide carbonique.

C'est que l'acide carbonique est un des gaz les plus délétères qui existent. Lorsque, comme la chose est arrivée, de malheureux ouvriers tombent dans un endroit qui en contient, ils n'ont pas même le temps d'appeler, et quelque diligence que l'on mette à les secourir, on ne retire que des cadavres.

La petite circulation, a donc une extrême importance.

A chaque pulsation du cœur, le sang contenu dans le ventricule droit de cet organe est poussé dans les poumons, où il se répand bientôt dans les capillaires, comme le fait le sang lancé par le cœur gauche qui va se répandre autour des villosités intestinales. Dans le poumon, comme dans l'intestin et dans les tissus, le sang ne se réapprovisionne pas directement des éléments qui lui manquent ; mais l'osmose qui se produit dans les poumons est encore plus merveilleuse que celle qui se produit dans l'intestin et ailleurs, où l'échange se fait entre deux liquides qui transsudent suivant des règles données à travers une membrane.

Dans le poumon la course ultime du sang se termine aussi à une membrane ; mais celle-là ne laisse pas passer de liquides, ce sont des gaz seuls qui la traversent, l'acide carbonique dont s'est chargé le sang en traversant les tissus, va de l'intérieur à l'extérieur, l'oxygène va de l'extérieur vers l'intérieur. Le sang absorbe de ce dernier élément la quantité qu'il lui faut, puis, par une voie qui va toujours en s'élargissant, il reprend le chemin du cœur par les veines pulmonaires.



Ce simple exposé fait ressortir l'importance de l'air pur, et l'imprévoyance de ceux qui, sous différents prétextes, s'entassent dans des logis étroits sis au milieu de localités encombrées, au lieu de rechercher ailleurs l'air et la lumière.

Le nombre de ceux qui veillent avec un soin extrême à leur nourriture, choisissent toujours les meilleurs morceaux et les veulent abondants, est de beaucoup plus grand que celui de ceux qui craignent de s'entasser dans des salles encombrées, où l'air est vicié.

Pourtant, le premier soin de chacun devrait être de s'assurer de la pureté de l'air qu'il respire. De cette pureté dépend en premier lieu le maintien en bon état de la machine humaine ; car si l'air est impur ou insuffisant, le sang s'appauvrit, et avec lui tout l'organisme, qui perd ainsi sa force de résistance, et devient une proie toute désignée pour les nombreux ennemis qui rôdent sans cesse autour de lui.

Spiritisme

Le passage de Conan Doyle a donné parmi nous une nouvelle actualité au spiritisme. Plusieurs même, en dépit des défenses très sérieuses des Souverains Pontifes, se sont égarés dans des assemblées spirites. On sait qu'il y a dans ces séances mêlé à de véritables phénomènes, bien de la blague.

Un journal de France *Le Matin* vient de lancer une sorte de défi aux médiums. Il offre 50,000 francs à l'un des médiums ou spirites qui remplira l'une ou l'autre des trois conditions suivantes :

1° Cinquante mille francs au médium qui aura produit d'une manière nette et dûment constatée un phénomène de "levitation", ou déplacement d'un objet sans contact et sans intervention de forces physiques connues.

2° Cinquante mille francs à celui qui réussira "l'œtoplasmie", ou matérialisation visible de visages ou de membres humains à l'aide d'une substance émanée du corps du médium.

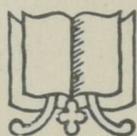
3° Cinquante mille francs enfin à celui qui produira de l'"écriture immatérielle", c'est-à-dire sans contact sur une ardoise ou un papier, avec de la craie ou un crayon.

Les expériences auront lieu sous le contrôle d'un jury de techniciens, psychiatres et médecins désignés par *Le Matin*.

On attend les résultats. La parole est aux spirites. Gare aux tricheurs !

Que nos lecteurs sachent bien que l'Eglise dénonce et condamne les prétentions religieuses du spiritisme. Elle en a le droit et le devoir. Elle ne peut sans protester entendre les affirmations de ces nouveaux docteurs... En tant que système d'idées, le spiritisme est une hérésie, et sa littérature tombe sous les prohibitions les plus élémentaires de l'Index... En tant que faits, l'Eglise y soupçonne des puissances diaboliques."

Le Père Mainage, dans son livre "La Religion Spirite", a fait une étude très approfondie et au point de la question.



Phénomène

L'Australie possède un phénomène naturel unique au monde avec son mont Wingen, terme emprunté de la langue des indigènes, et qui signifie "la montagne brûlante". Il se dresse dans une région inexplorée jusqu'en ces dernières années, à l'intérieur des Nouvelles-Galles du Sud, et ne fut aperçu qu'en 1828 par des chasseurs qui ne purent s'en approcher. Pendant le jour, il ne produit qu'une faible colonne de fumée. Mais la nuit il s'illumine de lueurs ardentes. La température du sol est si élevée que les semelles les plus épaisses ne suffisent pas toujours à protéger les pieds des touristes. Par places, elle s'élève jusqu'à cent degrés, si bien qu'il est possible de faire cuire des aliments au-dessus des fissures.

Longtemps on considéra le Wingen comme un volcan en semi activité. Ce sont des savants australiens qui, ayant organisé une expédition, donnèrent l'explication du phénomène; ils firent cette étrange découverte que le prétendu volcan n'était en réalité qu'un filon carbonifère qui se consumait lentement sous terre, grâce à des fissures du sol qui, jouant le rôle de cheminées de ventilation, entretiennent le foyer depuis des siècles.

En mesurant la marche suivie par le feu de 1828 à 1918, et en comparant la distance à la longueur des excavations creusées avant cette date, on a pu établir que le gisement de charbon brûle depuis 2,250 années. Mais on ne peut expliquer comment le feu fut allumé. Il est difficile de faire intervenir la foudre, en raison de la couche de terre qui recouvre le filon. Force est donc de se rabattre sur l'hypothèse de la combustion spontanée.

DE PLUS EN PLUS FORT

A une table de restaurant, deux Gascons ont devant eux un plat de champignons.

— C'est ça qu'ils appellent des champignons, à Paris ! s'écrie dédaigneusement l'un d'eux. C'est gros comme rien !... Chez nous, ils viennent énormes, presque aussi gros que l'arbre au pied duquel ils poussent.

— Et chez nous, donc, riposte l'autre, ce sont les arbres qui poussent au pied des champignons.



UNE BELLE FAMILLE CANADIENNE-FRANÇAISE

La famille de M. L.-T. Laverdière, de la paroisse du Sacré-Cœur de Jésus de Québec.

Science Ménagère

Lettre à Maud

V

CHÈRE AMIE,

L'écho de ton rire moqueur est venu jusqu'à moi. Tu serais donc résolue à douter de la saveur du miel ? Ah ! si j'étais butineuse, une piqure aiguë ne pourrait tarder à te rendre tout à fait incrédule. (Une petite vengeance, n'est-ce pas ?...) mais je sais " *que la douceur ramène les cœurs* " et avec plaisir je m'entretiens avec toi des abeilles et du miel.

La nature est admirable même dans les petites choses et dans les êtres les plus critiqués de la création. En effet, les abeilles qui vont dans le champ de l'azur, de fleur en fleur cueillir leur doux nectar, sont des milliers de merveilles... Et, si elles ont été trop longtemps ignorées au fond de la ruche obscure, elles sont maintenant aimées. Pour leurs qualités et leurs produits je voudrais te les chanter, ma mie ; mais après avoir lu : *Le mystère des Abeilles* " de Eugène Evrard, je t'invite à faire connaissance avec mes chères amies dans les pages de ce volume qui décrit, on ne peut mieux, leurs mœurs, leur vie, leur âme.

Sais-tu que le miel est un aliment riche, naturel et de digestion facile ? En t'adressant au Chef des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec, tu obtiendras gratuitement d'intéressantes brochures qui te fixeront davantage sur l'importance du miel. Tu y remarqueras par exemple, que 7 onces de miel valent 12 onces de bon rôti de bœuf ou qu'une cuillerée de miel en vaut 2 de sucre granulé. Tu y trouveras aussi des recettes au miel dont l'essai ne pourra manquer de te convaincre mieux qu'un plus long bavardage.

Nous aurons peut-être le plaisir de nous voir cet été ? A bientôt, donc.

Mme MARIE-JEANNE

Québec, ce 4 juillet 1922.

Les sports et l'hygiène



IL Y A beaucoup de sports de ce genre, et outre ceux qui existent, on peut en imaginer et en créer d'autres. Le principe qui permet de les juger est toujours le même que pour le travail et pour l'exercice ; un sport est d'autant plus salubre et profitable qu'il nécessite l'intervention d'un plus grand nombre de muscles. Qu'ils soient individuels ou collectifs, périodiquement ou irrégulièrement pratiqués, ce principe ne varie pas et est toujours applicable. Nous allons les passer brièvement en revue en faisant à propos de quelques-uns les remarques qui pourront se présenter.

Nous avons déjà parlé de la marche, des avantages qu'elle procure. Nous pouvons lui adjoindre la plupart des exercices où les jambes ont le rôle principal ; la course et le saut sont de ce nombre bien que leur rapidité et l'effort qu'elles nécessitent soient pour quelques tempéraments un peu excessifs. Dans la même catégorie rentre également, outre la danse dont nous avons signalé les inconvénients, la plupart des sports d'hiver, la raquette, le patin, le ski, la glissade ; pourtant presque tous exigent le maintien de l'équilibre, mettent en jeu d'autres muscles que ceux des jambes ; ils ont donc un degré un peu supérieur d'utilité.

La bicyclette est également un sport ou l'activité principale appartient aux membres inférieurs. Leur effort s'y exerce même parfois au détriment des autres à cause de la disproportion. Des inconvénients peuvent résulter aussi pour le cycliste, de la position de la selle et de la position courbée sur le guidon.

L'équitation ou action de monter à cheval exerce surtout les muscles des cuisses ou des jambes mais les autres fonctionnent aussi. L'équitation est un exercice qui a de bons côtés mais en a aussi de moins bons. On y goûte

l'intérêt de mener et de dompter un animal auquel on impose sa volonté et qui a de l'élégance et de l'intelligence, mais on peut, surtout avec des chevaux difficiles ou dont l'allure est saccadée, courir le risque de contracter des hernies, des hémorroïdes, des varices ou d'autres accidents. On peut en dire autant des exercices à cheval, courses, steeple-chase, à courre, ralye, polo, etc. . .

Le canotage à l'aviron est excellent, spécialement, lorsqu'on manie deux avirons à la fois, car le corps y travaille presque tout entier.

La natation est un exercice presque complet car il est bien peu de muscles du corps qui n'y coopèrent de façon active. Il faut pourtant éviter d'en abuser parce que d'abord le séjour prolongé dans l'eau peut devenir nuisible et ensuite, parce que du travail de la natation peut résulter la crampe des nageurs, suffisant parfois à causer des accidents mortels. Il convient aussi de s'abstenir du bain froid durant les 3 à 4 heures qui suivent le repas pour éviter la congestion qui peut, elle aussi, amener l'asphyxie.

La plupart des animaux nagent d'instinct lorsqu'on les met dans l'eau.

Chez l'homme cette innéisme ne se manifeste pas. Certains physiologes prétendent que la crainte irrésistible de se noyer en est la cause et paralyse l'homme tandis que les animaux ne l'éprouvent pas. Quoiqu'il en soit, on peut fort bien hors de l'eau faire les mouvements et en très peu de temps, apprendre la natation et nager ensuite sans difficulté. L'expérience a été faite. La natation est d'ailleurs presque indispensable durant les bains froids pour neutraliser les inconvénients du froid de l'eau par le mouvement et l'exercice.

Les jeux collectifs. sont de tout premier ordre. Les jeux de collège proprement dits, jeu de barres, de courses, d'échasses, de colin-maillard, et cent autres semblables, favorisent la course et les mouvements rapides donnant la souplesse et l'agilité. La crosse, le foot-ball, le rugby, la balle, le base-ball, le hockey ajoutent généralement à l'exercice ordinaire le stimulant de l'émulation, les nécessités de l'attaque et de la défense, les mouvements multiples et rapides qui en résultent ; l'émotion inséparable de la lutte a l'avantage de faire oublier la fatigue inséparable de l'exercice ordinaire et de faire pratiquer cet exercice

sous une forme qui lui laisse toute son efficacité bienfaisante sans engendrer la monotonie. Le tennis mérite une mention spéciale à cause de l'exercice général qu'il procure à tous les muscles du corps.

Il s'agit bien entendu ici des jeux où l'on s'exerce et où l'on s'amuse en commun et non des sports commercialisés, de ces parties organisées où les joueurs touchent des salaires princiers pour 10 ou 12 parties ; ils sont tenus à un entraînement rigoureux et constant. Cela est moins du sport que métier et rentre plutôt dans la catégorie dont il reste à parler.

La lutte, le lever des poids, le tirage au poignet, les divers tours de force que l'on voit exécuter dans les spectacles, la boxe même, malgré le côté brutal ou stupide d'un homme si abject soit-il, illustre dans le monde entier par la force de son poing, tout cela sans doute ce sont des exercices de force et de souplesse que tout le monde peut pratiquer, s'il le désire dans une mesure modérée, mais qui, dès lors qu'il s'agit d'un métier pratiqué, deviennent un excès couteux. L'effort d'ailleurs que déploient ces spécialistes, les exposent à de graves accidents.

Les récréations. — Bien que cela ne se rapporte pas directement à l'exercice physique, il est bon de dire ici un mot des récréations et de la façon de les employer. Les récréations dans les maisons d'éducation sont faites pour détendre l'esprit par le mouvement du corps. Pour qu'elles atteignent leur but il faut donc qu'elles soient actives et mouvementées. Là où les jeux de course sont impraticables, les jeux comme les billes, la toupie, ou d'autres ne demandant qu'un effort réduit et limité, ou encore la promenade en conversant, sont recommandables.

Les jeux dits de salon ou de société, au caractère un peu enfantin, parfois amusants pour tout le monde, sont inoffensifs et n'appartiennent pas à l'hygiène.

Les jeux de calcul et de tactique comme les échecs, les dames, ou autres semblables, sont à déconseiller à cause de leur caractère trop absorbant.

Les cartes sont à considérer au même point de vue, bien que l'esprit puisse s'y absorber moins.

Toutefois les jeux de hasard et les jeux à l'argent sont à éviter complètement, même au

simple point de vue hygiénique, à cause surtout de la sorte de fièvre où ils mettent ceux qui s'y livrent et personne ne soutiendra que passer des heures et de jour et de nuit autour d'une table de jeu, épuise non seulement la bourse, mais aussi le cerveau, les forces physiques et morales.

La place de l'exercice dans l'éducation.

Pour dire le mot de l'hygiène dans la controverse qui divise les éducateurs au sujet de la place à donner aux sports dans l'éducation, on peut déclarer qu'aucun excès n'est recommandable. Personne aujourd'hui ne s'arrête à la pensée ridicule d'éliminer entièrement l'éducation physique. Le danger, dans certains milieux, semble venir de l'extrême opposé où l'éducation physique, la création et l'entraînement des équipes sportives empiètent par trop sur les études et le travail intellectuel. La véritable solution est celle adoptée dans la plupart des collèges de notre pays où la vie sportive a sa large part, mais où son domaine est mesuré de façon à équilibrer les forces physiques et les forces intellectuelles, où l'on s'efforce de maintenir au corps sa souplesse, sa vigueur, son agilité dans la limite où le développement et la formation de l'esprit ne sont pas en jeu et où peut s'appliquer le vieil adage : *Mens sana in corpore sano* ; un esprit bien portant dans un corps bien portant.

LE DR H. PALARDY

Le Droit.

Conseils

POUR ENLEVER LES TACHES DE CHOCOLAT.— Faire tremper la partie tachée dans l'eau froide, sans savon. S'il s'agit de chocolat au lait, on enlève ensuite les traces de lait à l'eau chaude et au savon.

BOÎTES DE CONSERVES : marque certaine d'altération.— Quand vous achetez des conserves, ne manquez pas d'examiner le fond et le couvercle de la boîte. Si ces côtés sont bombés, c'est qu'il y a fermentation et que les gaz qui se forment tendent à s'échapper en repoussant le métal. La conserve a donc déjà perdu ses qualités.

CONTRE LA MOISSISSURE.— Quelques gouttes de térébenthine répandues dans une bibliothè-

que suffisent pour la préserver des dégâts de la moisissure.

BLANCHISSAGE DES TULLES ET DES DENTELLES.— Mettre les tulles ou les dentelles dans une eau fortement saturée de mousse de savon blanc et laisser bouillir très doucement le tout un quart d'heure. Au bout de ce temps, les retirer, les presser dans les mains sans les froter, et rincer à plusieurs reprises dans l'eau froide, et en dernier lieu dans une eau légèrement saturée de bleu.

Mettre ensuite dans une faible dissolution de gomme arabique, retirer en pressant les mains pour faire écouler le liquide et étendre en les tendant bien également sur des linges ou des couvertures, et en ouvrant bien tous les festons, Fixer les bords avec des épingles. Laisser sécher sans repasser.

NETTOYAGE du corail.— Plonger dans de l'eau carbonatée, pendant quelques heures, frottez ensuite légèrement avec une brosse douce imprégnée de mousse de savon, en pénétrant bien dans les interstices. Laver à grande eau, et laisser sécher au soleil.

POUR ENLEVER LES TACHES DE FUMÉE.— Les feux ou les lampes enfument parfois les boiserie et les plafonds.

Pour faire disparaître ces taches, faites fondre du savon blanc dans de l'eau salée. Battez cette eau et couvrez les taches avec la mousse obtenue. Renouvelez plusieurs fois l'opération si cela est nécessaire et lavez à l'eau claire pour terminer.

TACHES D'ENCRE SUR LES BOIS D'ÉBÉNISTERIE.— On redoute avec raison les taches d'encre sur les bois fins et serrés employés dans l'ébénisterie, tels que palissandre, acajou, etc.

Bien que les bois à fibres compactes absorbent moins vite les liquides que les bois tendres, il faut cependant ne pas laisser vieillir ces taches pour que l'opération soit plus facile et le dommage moindre.

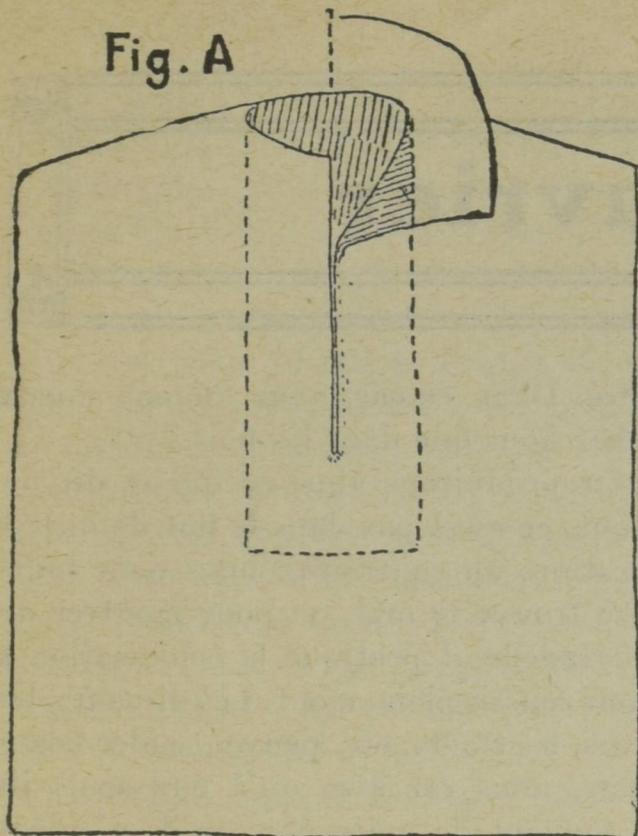
Voici le moyen employé dans l'industrie :

On met six ou sept gouttes de salpêtre dans une cuillerée d'eau, et avec une barbe de plume trempée dans cette mixture, on effleure la tache d'encre, puis, immédiatement, on frotte avec un chiffon mouillé d'eau froide, et ensuite avec un chiffon sec. Le coton souple est à employer de préférence.

Petits ouvrages d'art

BLOUSES POUR GARÇONS DE QUATRE A SEPT ANS

Fig. A



Tous les costumes pour garçons de 4 à 7 ans peuvent se couper sur ce modèle. Suivant l'âge on variera seulement la forme et la garniture de la blouse, le genre du tissu et — bien entendu — les dimensions. A titre d'indication, voici quelques mesures. Pour 4 ans, la blouse aura 44 centimètres de haut et 88 centimètres de tour. Pour 7 ans, la blouse aura 50 centimètres de haut et 84 centimètres de tour (dix centimètres valent près de 4 pcs).

La coupe des blouses est très simple, étant droit fil. On taille deux carrés que l'on assemble par les coutures sous les bras. On biaisera légèrement les coutures d'épaule. On échancre l'encolure, après quoi on taillera la fente du devant que l'on doublera d'une patte droit fil posée par un point de piqûre. (*Voir le modèle.*) Cette doublure se prolongera assez haut pour être prise dans le montage du col. Les manches seront faites de bandes d'étoffe droit fil de 6 à 8 centimètres de haut et de 20 à 25 centimètres de longueur suivant l'âge. Pour les enfants très jeunes, on laissera tout droit le bas de la blouse ; pour ceux un peu plus âgés, il est seyant de rétrécir le blouse dans le bas, de manière à ce

qu'elle fasse à peu près exactement le tour des hanches, mais en veillant à ce que l'enfant puisse l'enfiler sans risquer de la faire craquet. On obtient ce rétrécissement soit en biaisant les coutures sous les bras (*fig. 4*), soit en faisant dans le bas 8 petits plis de 10 centimètres de haut (*fig. 3*), soit en simulant un boutonnage sur chaque couture de côté (*fig. 2*).

Quand toute la blouse sera finie sauf l'encolure, on préparera comme col un morceau d'étoffe plié en double en forme de rectangle qui aura environ 33 centimètres de long sur 10 centimètres de haut. On le bâtira autour de l'encolure en prenant garde que, pour faire des revers, l'envers de la blouse deviendra l'endroit. [*Voir la fig. A.*]

N° 1. Pour bébé de 3 à 4 ans, en piqué blanc. La garniture est faite de bandes de toile bleu ciel sur lesquelles on a brodé régulièrement des carrés au plumetis en gros coton blanc. Remarquer que les manches sont remplacées par une simple bande brodée posée en biais de l'épaule à la couture du dessous de bras. Dans le bas de la blouse une large bande bleue.

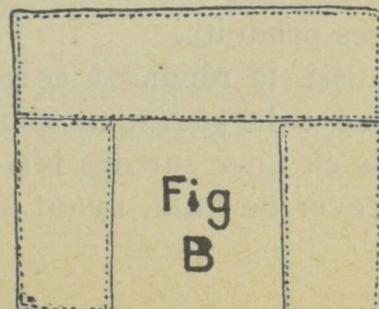
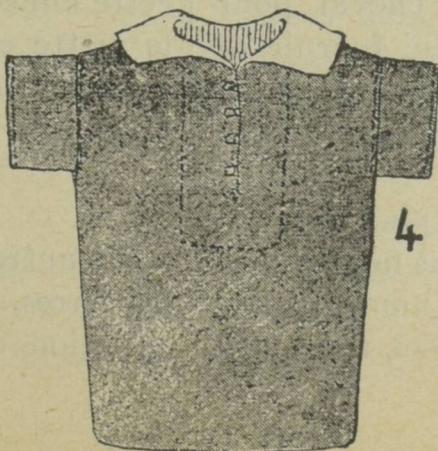
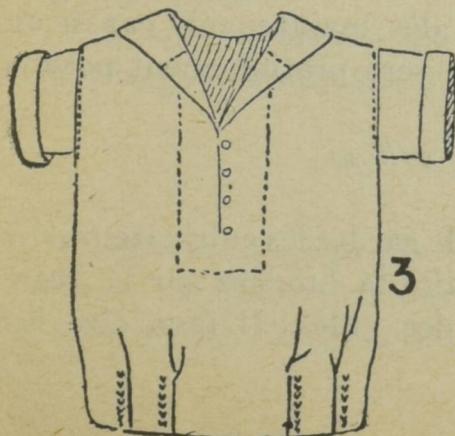
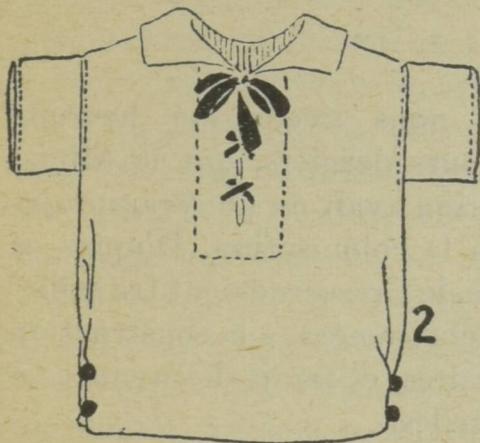
N° 2. Blouse en toile éponge rose fraise lacée d'un ruban noir. Boutons noirs. Col blanc.

N° 3. Blouse en toile bleu pâle garnie d'un col d'organdi ou de piqué blanc, revers blancs aux manches. Dans le bas, 8 petits plis piqués d'un point de fantaisie en gros coton blanc.

N° 4. Blouse pour 6 ou 7 ans. Coutures biaisées sur les côtés. En coutil gris clair ou en serge légère bleu marine avec col blanc. Pour la campagne, on peut la faire en coutil kaki ou en toile écrue. Il est bon, pour avoir un col blanc toujours net et propre, de le faire indépendant. [*Voir la fig. B.*]

(De la revue *Le Noël.*)

Maryel



Coin de l'Ouvrier

Ce qu'il faut faire

POUR DÉGONFLER LES VILLES

NOUS avons vu, dans notre dernier article, que la crise ouvrière actuelle chez nous consiste d'abord en chômage, que ce chômage a été causé et par une immigration mal réglée et par un dépeuplement excessif des campagnes au profit des villes. En passant, nous avons remarqué quelle est la triste situation faites aux travailleurs des villes, regardé combien peu de gêne on remarque à la campagne et demandé aux cultivateurs d'ouvrir les yeux pour se convaincre que leur place se trouve sur la terre, où ils sont déjà.

L'équilibre rompu entre la campagne et la ville ne se rétablira pas seul. Il faut y travailler de toutes ses forces et sincèrement, le succès ne viendra qu'après.

* * *

Quels sont donc les principaux moyens à prendre pour retenir les fils de cultivateurs à la campagne, à cultiver la terre ?

Le premier c'est l'encouragement que l'on doit donner à la colonisation : organiser cette colonisation immédiatement et d'une manière pratique.

Combien de fois n'entendons-nous pas dire : " S'ils ont de la difficulté à vivre, à se procurer du travail, c'est bien de leur faute, qu'ils aillent sur des terres, il y en a des milliers qui les attendent." Très bien, mais qui va transporter ce futur colon sur son lot de colonisation ? qui va lui acheter une charrue et un cheval pour labourer sa terre, qui, enfin va lui fournir ce dont il a besoin absolument pour subsister d'ici l'arrivée des récoltes, le paiement de la vente de ses produits.

Aussi, la réponse à ce reproche, plus d'un l'a donnée; elle se résume ainsi: "Nous ne pouvons nous en aller sur des terres sans nous exposer à crever de faim, ayant absolument rien pour

nous suffire. Dans ce cas, nous aimons mieux souffrir chez nous que dans les bois."

Si nous reproduisons ainsi ce qui se dit un peu partout, ce n'est pas dans le but de nuire à la colonisation, au contraire ; mais pour indiquer où se trouve le mal, ou pour montrer de quel encouragement pratique la colonisation a besoin pour réussir pleinement. Les discours, les conférences, les tracts, etc. peuvent aider beaucoup, mais, nous est avis qu'à eux seuls ils risquent souvent de nuire plus qu'ils n'aident à la colonisation.

Nous avons déjà, nous-même, eu l'occasion de le constater. Nous causions de telle région fort vantée, et d'ailleurs très fertile et on nous lança immédiatement : " Tu connais un tel, un tel, un tel. . . ils y sont rendus et ils crèvent de faim. Ils se sont lancés pas d'argent et la misère les a pris." Quand une nouvelle comme celle-là circule dans une région, allez voir ensuite s'il partira bien des jeunes de cette région pour le pays de colonisation tant vanté, et si riche d'avenir. La question est réglée, si on part, on ira à la ville.

* * *

Aussi, combien nous avons été heureux d'apprendre, ces jours derniers, que le Ministère de la Colonisation avait un nouveau projet d'encouragement à la colonisation. D'après ce projet fort pratique, le Gouvernement travaillerait lui-même au déboisement, à la construction des bâtisses nécessaires, et ferait des avances à remboursements faciles.

Que ce projet soit immédiatement mis à exécution et on en constatera les bons résultats dès cette année. D'ailleurs, il est important, qu'on le mette en branle dès maintenant, car si on attend trop, l'année sera pratiquement perdue pour lui.

* * *

Un autre moyen de garder les cultivateurs sur les terres, est de faire la lumière sur la vraie situation ouvrière des villes. Il faut dire les

choses telles qu'elles sont, dire à ceux qui manifestent l'intention de venir en ville cette année par exemple, que depuis un ans dans la seule ville de Québec, il y a deux fois plus d'ouvriers qu'il y a de travail à donner, que les familles de ces ouvriers surnuméraires ont passé l'année dans une gêne inconnue jusque là, même en ville ; qu'à l'heure actuelle, un grand nombre de familles, après avoir été aux crochets des associations charitables pour subsister, sortent de l'hiver sans travail encore, plus de mobilier dans leurs demeures, mobiliers vendus pour vivre. Il faut dire qu'il y a encore beaucoup de chômage et que, si par hasard, les nouveaux venus ont du travail en arrivant, parce qu'on est peut-être allé les chercher chez eux pour des motifs qu'ils connaîtront bien plus tard, demain ce sera leur tour de chômer.

Il faut que la vie des villes ne soit pas seulement connue par son aspect brillant, son dehors enchanteur ; mais aussi dans ses jours sombres et ses tristes réalités.

* * *

Nous l'avons déjà dit et répété, ce qui rend l'accès des villes plus facile aux fils de cultivateur, c'est que l'apprentissage n'existe presque plus dans les métiers. C'est un fait que l'expérience nous montre avec évidence, que souvent les meilleures mains trouvent plus difficilement à se placer, parce qu'elles demandent plus cher pour leur travail supérieur. En arrivant de la terre, on n'est pas exigeant, parce qu'on se dit qu'on n'est pas très au fait du travail, on s'engage à des conditions souvent surprenantes, on prend la place des hommes de métiers, on tue les métiers, on fait monter le coût de la vie, on prépare le terrain du chômage.

Ce qu'il faudrait donc, ce serait la fermeture de certains métiers, comme on a fermé les professions. N'importe qui pourrait y entrer, mais à la condition de posséder l'habileté et les connaissances requises.

Tant que ce moyen n'aura pas été pris, les villes se gonfleront sans mesure.

* * *

Ces précautions prises, il faudra encore convaincre les industriels des villes qu'ils doivent cesser d'aller chercher leur main-d'œuvre à la

campagne, au détriment de celle de la ville. Pour cela, il ne faut jamais manquer une occasion de leur montrer les conséquences économiques et sociales de la pratique d'une telle politique. Il peut paraître avantageux immédiatement d'aller chercher ailleurs les mains dont on a besoin, mais cet avantage ne peut être qu'immédiat et personnel. Finalement, le corps qu'est la ville en souffrira, tout autant que l'homme souffre d'une indigestion provoquée par l'absorption d'une nourriture trop abondante. Si on force la ville à absorber plus de population qu'elle peut en digérer, elle en sera malade. Ne le constate-t-on pas d'ailleurs de nos jours. A ceux qui sont en partie responsables de ces indigestions de cesser les pratiques qui les provoquent.

Pour que la terre garde les bras qu'elle doit avoir, il faut encore, que les cultivateurs eux-mêmes cessent de la décrier en vantant à leurs fils la supposée vie facile des villes.

Comme on le voit, tout le monde doit se mettre de la partie, sans cela les remèdes partiellement appliqués n'auront que des résultats partiels.

THOMAS POULIN

—*Le Travailleur.*

Un petit conseil

Mon ami Baptiste est un brave cultivateur, le meilleur homme du monde. Il y a bien vingt ans de cela, il a hérité d'une magnifique terre faite par son père, qui avait abattu le premier arbre et creusé le premier sillon dans ce pays de colonisation qui compte aujourd'hui parmi nos plus belles et prospères paroisses.

Le vieux, armé d'une hache, . . . et d'un courage de canadien avait quitté la vieille paroisse le long du fleuve pour s'enfoncer dans la forêt. Il était de la race des défricheurs et les beaux arbres à abattre lui donnait du courage. Il frappait à grands coups dans leur pied robuste, et c'était un triomphe toujours nouveau lorsqu'il voyait leur tête altière se coucher à ses pieds.

Il avait bien travaillé, avait élevé une nombreuse famille et, après avoir bien établi tous ses gars, il avait laissé le bien paternel à son plus jeune, Baptiste.

Baptiste cultivait bien, mais il n'avait pas connu les mauvais jours. Ses comptes faits, à la Toussaint de chaque année, il allait déposer à la banque une bourse enviable.

Son père ne vendait pas ses produits comme il le voulait et quand il le voulait. Il lui fallait parcourir une longue et mauvaise route pour se rendre à la ville écouler les fruits de son rude travail. Depuis, le progrès avait marché et les "chars" depuis quelques années passaient presque à sa porte. Il n'était plus nécessaire de se déranger pour vendre ; des acheteurs, braves hommes aussi, mais réussissant d'autant plus facilement qu'ils multipliaient le mirage autour d'eux, se chargeaient de la besogne. Ils venaient à période fixe, souriants, roulant bonne vie, bien habillés, drainer en ville les produits de Baptiste, comme aussi ceux de presque toutes les terres de la paroisse.

Baptiste n'avait pas eu la chance d'aller à l'école — il le déplorait souvent — et il admirait toujours de plus en plus ces visiteurs qui écrivaient vite, lisaient "à la course" et calculaient si facilement. Il oubliait souvent sa situation si belle, si certaine du lendemain pour envier celle de l'acheteur qui vivait avec "un col dans le cou".

Souvent je l'ai entendu dire à son dernier fils : "Fiston, la journée a été dure, hein. Nous allons t'envoyer au collège et tu vivras mieux que nous. Toi aussi tu auras le col dans le cou". Chaque fois, je lui répétais : "Envoie-le au collège, c'est très bien. Tu as d'ailleurs amplement le moyen de le faire et ce serait mal pour toi de ne pas procurer une bonne instruction à tes enfants. Mais l'histoire du col dans le cou je t'en prie, laisse-la de côté, elle est trompeuse et, laisse tes garçons sur la terre.

Lucien était allé au collège, il avait beaucoup de talent et gardait la tête de sa classe. Chaque fois que le père recevait son bulletin mensuel, il en pleurait presque de joie et disait à sa femme : "Tu lui écriras de continuer à travailler, s'il veut vivre en monsieur." La mère écrivait donc : "Ton père est content de toi ; il envie ton succès qui te permettra de ne pas travailler dur comme nous autres."

Lucien avait appris la leçon, et les vacances arrivées, il passait ses journées "endimanché", ne "frappant pas coup" sur la terre. La chose se répéta jusqu'à la fin de son cours commercial. On lui disait bien au collège qu'on serait content de le voir retourner sur la terre, mais cela le faisait sourire. "Je me prendrai une place en ville et je vivrai bien. Pas la peine de creuser les fossés, de faire la clôture, de traire les vaches, etc."

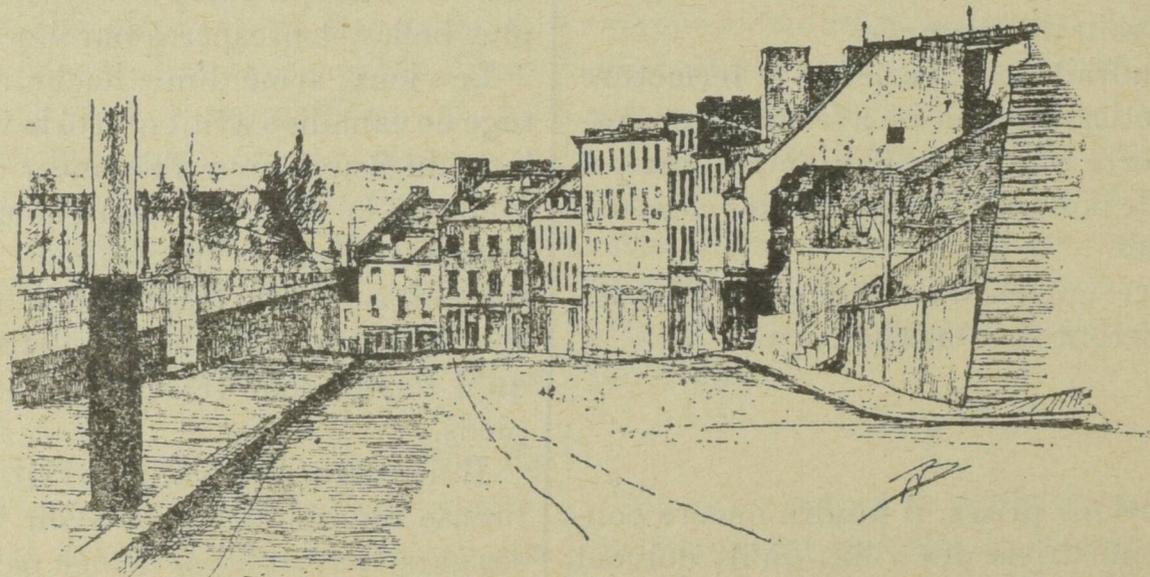
C'était décidé.

Il a tenu parole, a pris une place en ville et il vivote. Il aimerait bien manger encore de la bonne crème douce, mais cela coûte trop cher. Que de choses ses frères peuvent se donner sans s'en apercevoir, et lui, il doit "ménager" et s'en passer pour arriver avec la paie de la semaine.

Tout de même, de "grippe et de grappe", il arrive. Son père est heureux et, sachant qu'il est toujours "endimanché" et qu'il n'est pas obligé de travailler bien fort sur la terre ; il le croit toujours reposé (pour lui travailler des jours et des parties de nuit dans les chiffres, cela n'est pas fatigant) . . . et riche.

Ses autres garçons n'ont pas été des privilégiés, ils n'ont pas été poussés à vivre le col dans le cou, mais combien ils vivent mieux que l'autre et combien plus ils n'ont pas à s'inquiéter du lendemain.

C. CLERC



LE VIEUX QUÉBEC. Vue prise de la partie supérieure de la Côte de la Montagne.

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de *l'Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de *l'Apôtre*, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DE MOIS DE JUIN

DEVINETTES

- 1° — Ce sont les lettres I. D. (idées)
2° — L'enlèvement d'Hélène (des laines).

MNEMOTECHNIE

C orneille
A gésilas
C inna
A ttila
O edipe

ENIGME

Demain.

RÉBUS N° 28

Admirez un grand homme, regardez un homme grand.

Mot-à-mot : Ad — mi ré — 1 grand tome —
RE — garde — haie — 1 — No ME grand.

A trouvé des solutions partielles : Mlle Marie-Jeanne Grisé, St-Césaire, P. Q.

Ont trouvé toutes les solutions justes : Mlle Évangéline Nézan, 240 rue Breezehill, [Ottawa, et Mme V.-J. Rocheford 516, Ave Notre-Dame, Manchester, N. H.

Un prix a donc été envoyé à Mlle Nézan et à Mme Rocheford.

CONCOURS N° 35

1° — Quelles sont les lettres que tout le monde aime ?

2° — Quel est le savant français le plus apprécié des géographes ?

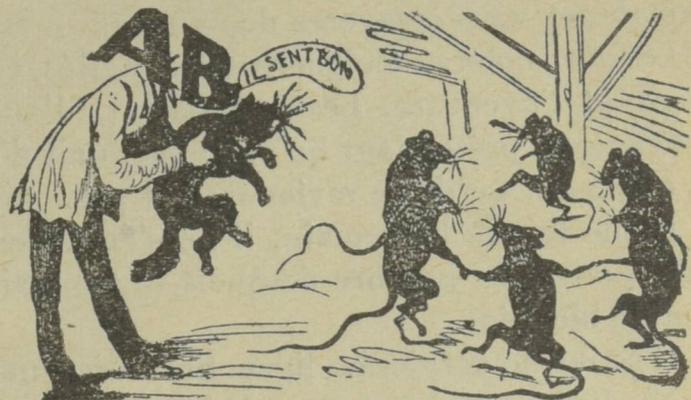
PROBLÈME ALPHABÉTIQUE

Ecrire saint Vincent avec quatre lettres.

ÉNIGME

Cinq voyelles, une consonne
En français composent mon nom,
Et je porte sur ma personne
De quoi l'écrire sans crayon.

RÉBUS N° 29



On demande un apprenti

SUR la porte d'une grande fabrique, on avait collé une affiche portant ces mots : *On demande un apprenti gagnant tout de suite. Se présenter au bureau à 2 heures*

À l'heure dite, une foule de jeunes garçons se présentèrent.

Le contremaître chargé de les recevoir leur fit décliner à tous leur nom, leur âge, leurs titres et leurs qualités, puis il se trouva fort embarrassé, car il ne savait lequel choisir.

Après avoir réfléchi un moment, il leur dit :
— Suivez-moi.

Il les emmena dans la cour, enfonça un clou à moitié dans un arbre, prit un bâton, et dit aux enfants.

— C'est le sort qui va décider pour moi qui je prendrai. Vous allez essayer d'atteindre la tête du clou avec ce bâton que vous lancerez. Celui qui réussira aura la place ; mais il ne faut pas vous approcher trop près de l'arbre ; vous ne devez pas dépasser cette ligne.

Et il traça sur le sable une ligne devant laquelle les enfants se placèrent enchantés de l'idée du contremaître. Cela leur paraissait fort amusant et pas très difficile.

Ils essayèrent donc tour à tour ; mais l'affaire n'était pas aussi simple qu'ils l'avaient pensé ; l'un lançait le bâton trop loin, l'autre pas assez fort, celui-ci trop haut, celui-là trop bas.

Tous échouèrent, et leur mine s'allongeait. Le dernier qui essaya fut un petit blond pâlot, à l'air timide, et qui parut encore plus désappointé que ses camarades de n'avoir pas réussi.

— Allons, dit avec bonne humeur le contremaître, je vois que ce n'est pas encore aujourd'hui que j'embaucherai un apprenti. Revenez demain, et vous essayerez de nouveau.

Les garçonnets s'éloignèrent très agités, commentant l'aventure. Les uns riaient, d'autres grognaient, prétendant qu'on se moquait d'eux et affirmant qu'ils ne reviendraient pas.

Et de fait le lendemain, il ne s'en présenta que quatre, au nombre desquels se trouvait le timide blondin.

Il se mit le dernier en ligne. Ses trois compagnons lancèrent de nouveau le bâton sans réussir mieux que la veille. Son tour arrivé, il lança le bâton avec tant d'adresse, qu'il atteignit le but du premier coup.

— Ça, c'est de la chance, crièrent les trois autres garçons.

— C'est plutôt de l'adresse, répartit le contremaître. Qui êtes-vous, mon enfant ?

— Je m'appelle Robert, dit le jeune garçon, ma mère est veuve et pauvre ; elle ne peut arriver à me nourrir moi et mes petites sœurs. Je désirais beaucoup obtenir la place pour lui venir en aide. Alors, en rentrant hier, j'ai planté un clou dans un arbre, comme vous aviez fait, Monsieur, et toute la journée je me suis exercé. Enfin, je suis arrivé à l'attraper à tous coups. Aurais-je la place ? ajouta-t-il avec anxiété.

— Certainement, mon garçon, répondit le contremaître avec émotion, la place est pour toi, tu l'as bien gagnée.

Du groupe des trois autres concurrents des murmures s'élevèrent.

— C'est un peu fort tout de même... Ça n'est pas juste, lui donner la place parce qu'il a attrapé un clou avec un bâton.

— Non, dit le contremaître, ce n'est pas pour cela que je la lui donne : c'est parce qu'il est courageux, travailleur et persévérant, et que, en outre, il la mérite mieux que vous. En vous proposant cet exercice du clou et du bâton, je vous soumettais à une épreuve : il était clair que ceux qui désiraient vraiment la place se donneraient pour cela de la peine, en s'exerçant comme l'a fait Robert. C'est donc justice qu'il l'obtienne.

Robert entra dans la fabrique comme apprenti, il fut ensuite employé ; sa position s'améliora peu à peu, et il finit par faire une jolie fortune, qui lui permit d'aider les siens ; tout cela, grâce aux qualités que le contremaître avait devinées chez lui, et qui l'ont fait préférer aux autres concurrents. [L'Etoile Noëlisme.]

L'église des blés

Les champs sont beaux. Voici le moment de l'été
Où les blés, dépouillant l'humble forme de l'herbe
Révèlent leur noblesse et leur fécondité.

Dans leur verdure jeune, ils sont déjà superbes
Et portent comme un chef couronné de rayons
L'épi nouveau promis aux splendeurs de la
[gerbe.]

L'Église est au milieu des blés. Que de sillons
Depuis qu'elle se dresse au centre de la plaine
Ont creusés sous ses murs les générations !

Combien de laboureurs succombés à la peine
Ont quitté, pour le champs qu'on ne laboure pas,
Les champs où frissonnait la récolte prochaine !

Et d'autres sont venus, et les pas dans leurs pas,
Ont levé les épis pères d'autres semences,
En attendant leur tour de s'en aller là-bas.

Or, sachant que la mort n'a que des apparences,
Sûre que si les blés ont l'immortalité
Les hommes qu'ils auront nourris de leur
[substance]

Doivent renaître aussi dans l'éternel été,
L'Église, souriant à la moisson nouvelle,
Attend dans la prière et la sérénité
La résurrection des morts couchés près d'elle.